

BUDGET
1998-1999

La fiscalité des particuliers et le coût de la vie

Comparaison entre Montréal
et différentes villes
nord-américaines



Sommaire

Ce document présente les résultats d'une comparaison de la fiscalité des particuliers et du coût de la vie à Montréal par rapport à d'autres agglomérations. Il s'agit de la deuxième étude réalisée sur le même sujet par le ministère des Finances du Québec. L'autre étude a été publiée en mai 1994. La présente étude met à jour les structures fiscales des différentes juridictions et utilise des données plus récentes sur le coût de la vie. De plus, l'étude étend la comparaison à d'autres types de ménages ainsi qu'à un plus grand nombre de juridictions nord-américaines.

Objectif

Le régime fiscal est un élément déterminant dans l'appréciation du degré de compétitivité de diverses juridictions. C'est pour cette raison que le ministère des Finances du Québec et d'autres organismes procèdent régulièrement à des comparaisons de charges fiscales entre le Québec et les différentes juridictions qui sont ses concurrentes sur le plan économique.

Cependant, de telles comparaisons ont leur limite. En effet, elles ne permettent pas toujours de mettre en évidence le fait que des charges fiscales plus élevées dans une juridiction peuvent servir à financer des services publics plus développés. Cela ne représente pas un désavantage véritable pour la compétitivité de la juridiction concernée lorsque ces services doivent ailleurs être achetés sur les marchés privés.

Le secteur public est aux États-Unis généralement moins développé qu'au Canada, ce qui engendre un fardeau fiscal moins élevé. Toutefois, la majorité des travailleurs américains doivent se procurer une assurance privée pour se protéger des frais importants afférents aux services de santé. Au Québec, les services de santé sont offerts par le secteur public et payés à même les impôts des contribuables.

Dans ce contexte, l'analyse des régimes fiscaux en vigueur au Canada et aux États-Unis ne suffit pas à comparer adéquatement les dépenses que doivent engager les résidents des deux pays pour un ensemble donné de biens et services. Une comparaison complète du coût de la vie doit intégrer également le coût de l'ensemble des biens et services, ce qui permet de fournir un éclairage complet de la situation relative à assumer par les ménages de différentes juridictions.

C'est donc une approche complète, incorporant les régimes fiscaux et le coût de l'ensemble des biens et services, qui est utilisée dans la présente étude pour effectuer une comparaison globale du coût de la vie pour certains types de ménages qui habitent Montréal et d'autres agglomérations urbaines d'Amérique du Nord. Les résultats de l'étude reflètent la situation du coût de la vie en août 1997¹.

Méthodologie

L'étude qui suit compare le coût de la vie assumé par onze différents types de ménages² dans plusieurs agglomérations urbaines³ au Canada et aux États-Unis. Le coût de la vie y est défini comme la somme des impôts, des taxes et des dépenses en biens et services supportés par les ménages.

Le coût de la vie des ménages dans chacune des agglomérations urbaines y est évalué en prenant les mêmes caractéristiques socio-économiques telles :

- le revenu ;
- le type et la taille de la résidence ;
- le nombre, le type et l'utilisation des véhicules automobiles ;
- le profil de consommation des biens et services.

La méthodologie utilisée permet donc d'évaluer et de comparer les écarts du coût de la vie en distinguant ce qui provient, d'une part, des différences dans le prix des biens et services et, d'autre part, des écarts de fardeau fiscal.

¹ La présente analyse a été réalisée par le ministère des Finances du Québec sur la base de données produites par la firme Runzheimer Canada inc., qui se spécialise dans l'évaluation du coût de la vie. Les données fiscales prises en considération sont celles connues en août 1997. Les modifications survenues depuis cette date aux législations fiscales des juridictions étudiées ne sont pas prises en considération. La notion du coût de la vie véhiculée par l'étude comprend la somme des impôts et des taxes prélevés par tous les niveaux d'administration et des dépenses, avant taxes, en biens et services.

² Les onze types de ménages retenus ont les profils socio-économiques suivants : personnes seules ayant des revenus respectivement de 15 000 \$, 30 000 \$, 50 000 \$, 75 000 \$, 100 000 \$ et 250 000 \$, couples ayant un enfant de moins de 6 ans et un revenu de 30 000 \$, couples ayant deux enfants de moins de 6 ans et deux revenus totalisant 50 000 \$ et 75 000 \$, couples ayant deux enfants de 17 et 18 ans et deux revenus totalisant respectivement 100 000 \$ et 250 000 \$.

³ Les villes retenues sont: Montréal, Toronto, Vancouver, Atlanta, Boston, Chicago, Dallas, Detroit, Miami, New York, Philadelphie, Phoenix, San Francisco et Seattle.

Résultats

Les grands constats de l'étude sur la comparaison de la fiscalité des particuliers et du coût de la vie sont les suivants :

1. Parmi les agglomérations urbaines canadiennes étudiées, soit Montréal, Toronto et Vancouver,
 - Montréal est celle où le coût de la vie est le plus bas, et ce, pour tous les types de ménages ;

2. Par rapport aux agglomérations urbaines américaines,
 - Montréal est le meilleur endroit dans tous les cas pour les ménages à faibles revenus ;
 - Pour les ménages à revenus moyens, il est toujours plus avantageux de vivre à Montréal dans le cas des ménages ayant des enfants. Pour les personnes seules, le coût de la vie est généralement comparable à l'ensemble des grandes agglomérations urbaines américaines ;
 - Pour les ménages à revenus élevés, le coût de la vie à Montréal est souvent inférieur à celui des agglomérations urbaines plus peuplées des États-Unis. Il excède toutefois celui des agglomérations de taille comparable à Montréal.

INDICES DU COÛT DE LA VIE POUR L'ENSEMBLE DES COMPOSANTES FISCALE ET NON FISCALE DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montréal = 100)

	Rang de Montréal	AU CANADA			AUX ÉTATS-UNIS										
		Montréal	Toronto	Vancouver	Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco	Seattle
MÉNAGES À FAIBLES REVENUS															
Personne seule, 15 000 \$	1	100,0	132,9	119,2	137,8	165,2	160,3	125,5	134,7	140,0	171,6	153,4	130,9	173,5	129,9
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	1	100,0	123,1	110,2	125,1	148,1	141,9	116,1	126,1	125,3	169,0	148,0	123,4	154,7	123,5
Personne seule, 30 000 \$	1	100,0	110,9	102,1	106,1	127,1	120,0	100,0	108,1	105,5	135,0	122,2	104,6	131,4	105,2
MÉNAGES À REVENUS MOYENS															
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	1	100,0	115,4	124,3	107,8	123,2	122,0	108,6	114,1	111,9	127,4	125,4	104,1	135,6	110,5
Personne seule, 50 000 \$	7	100,0	106,1	112,7	90,3	104,7	102,2	88,9	94,7	90,9	107,2	103,1	87,1	114,2	92,8
MÉNAGES À REVENUS ÉLEVÉS															
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	5	100,0	110,9	114,1	97,1	114,8	107,4	96,2	100,6	97,4	120,3	113,1	93,5	121,6	103,2
Personne seule, 75 000 \$	8	100,0	106,7	107,0	90,2	103,6	97,7	87,5	92,6	88,2	109,1	102,0	86,7	109,5	93,7
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	5	100,0	109,0	108,6	95,1	113,5	106,4	93,4	101,7	95,5	117,3	113,0	92,0	118,8	101,6
Personne seule, 100 000 \$	10	100,0	106,6	104,8	89,8	98,8	96,3	86,0	91,8	86,1	104,8	98,9	85,8	108,3	93,1
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	7	100,0	105,1	105,5	89,7	103,7	102,7	87,2	94,7	87,7	106,0	100,6	89,8	106,6	93,0
Personne seule, 250 000 \$	11	100,0	105,5	106,4	86,1	95,3	95,5	82,8	88,4	83,1	99,0	93,1	85,4	101,1	87,7

Note : Un indice supérieur à 100 indique un coût de la vie plus élevé qu'à Montréal.

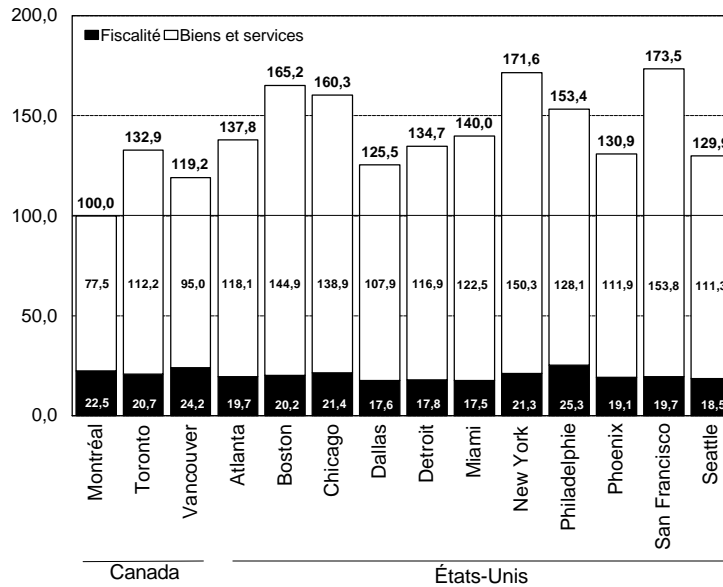
Une combinaison de différents facteurs explique ces résultats.

- **ménages à faibles revenus:** la situation avantageuse dont bénéficient ces ménages à Montréal résulte du coût moins élevé des biens et services, principalement au chapitre du logement. Les charges fiscales à Montréal sont généralement un peu plus élevées que celles des autres agglomérations canadiennes, pour les personnes seules, et inférieures à celles supportées dans les autres agglomérations canadiennes pour les familles. Par rapport aux grandes agglomérations américaines, ces charges fiscales sont généralement un peu plus élevées à Montréal.

INDICES DU COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997

Personne vivant seule ayant un revenu de 15 000 \$

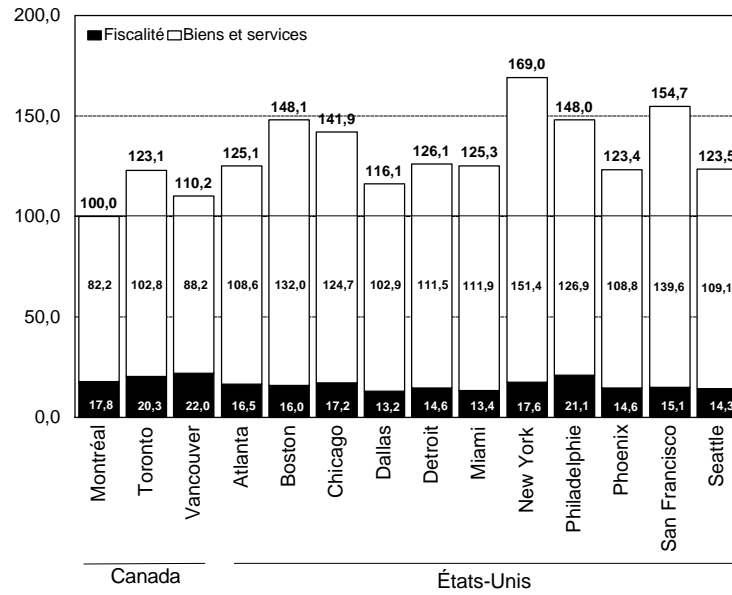
Locataire



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

INDICES DU COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997

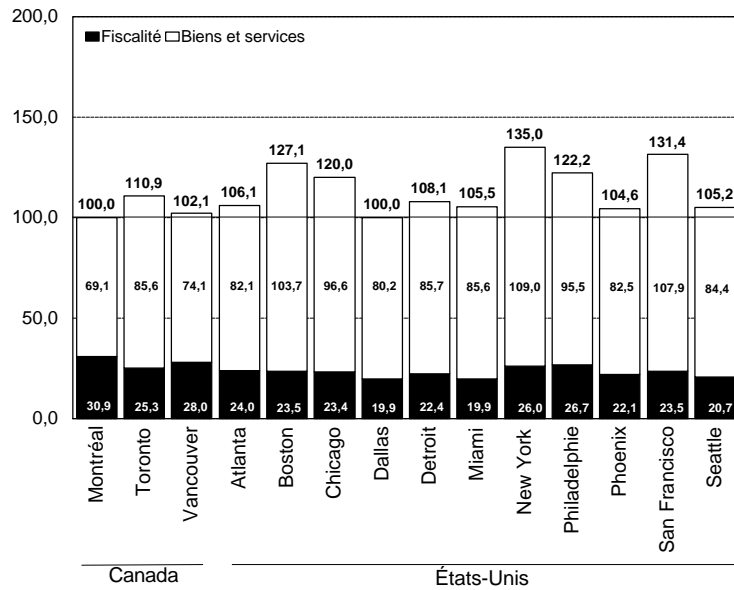
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans et un revenu de 30 000 \$
Locataire



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

INDICES DU COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997

Personne vivant seule ayant un revenu de 30 000 \$
Locataire



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

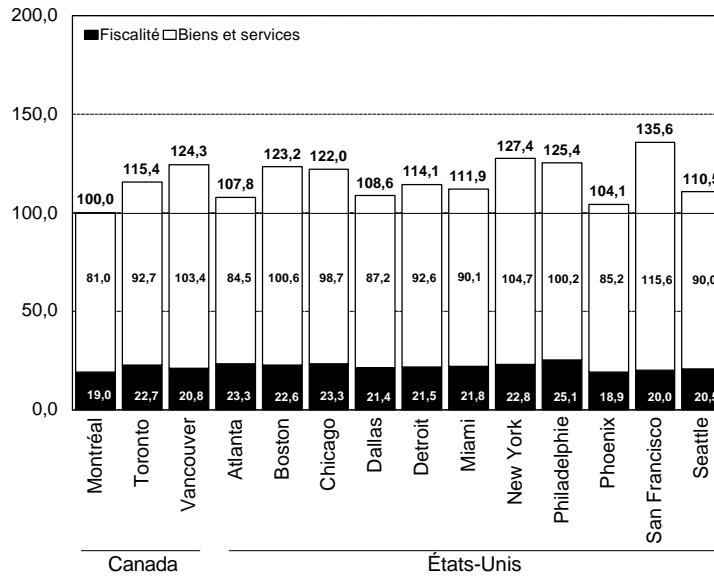
- **ménages à revenus moyens:** les couples demeurant à Montréal ont un coût de la vie moins élevé que partout ailleurs, notamment en raison des prix inférieurs des biens et services. Les impôts et les taxes sont moins élevés à Montréal pour les familles de la classe moyenne.

INDICES DU COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997

Couple ayant deux enfants de moins de 6 ans

et deux revenus totalisant 50 000 \$

Propriétaire



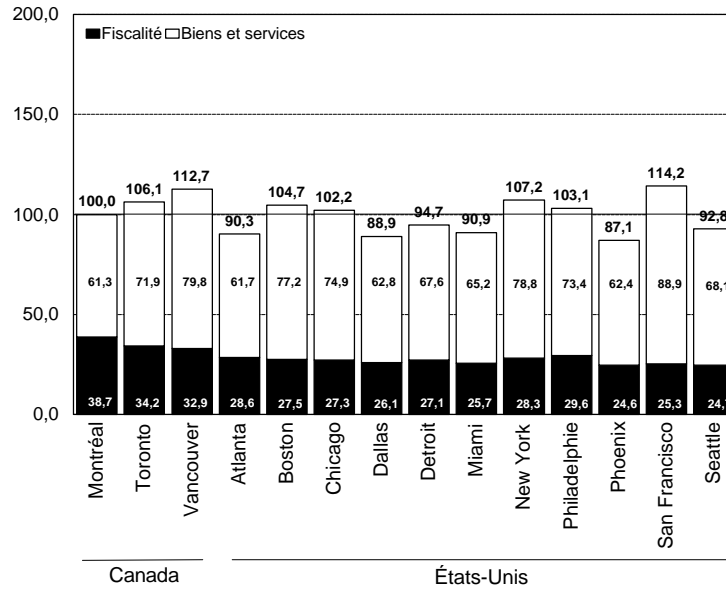
Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

Les personnes seules à revenus moyens vivant à Montréal ont un coût de la vie comparable à celles des autres agglomérations urbaines. Les impôts et taxes plus élevés que dans les autres agglomérations urbaines sont contrebalancés par un coût de la vie inférieur au niveau des biens et services.

INDICES DU COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997

Personne vivant seule ayant un revenu de 50 000 \$

Propriétaire

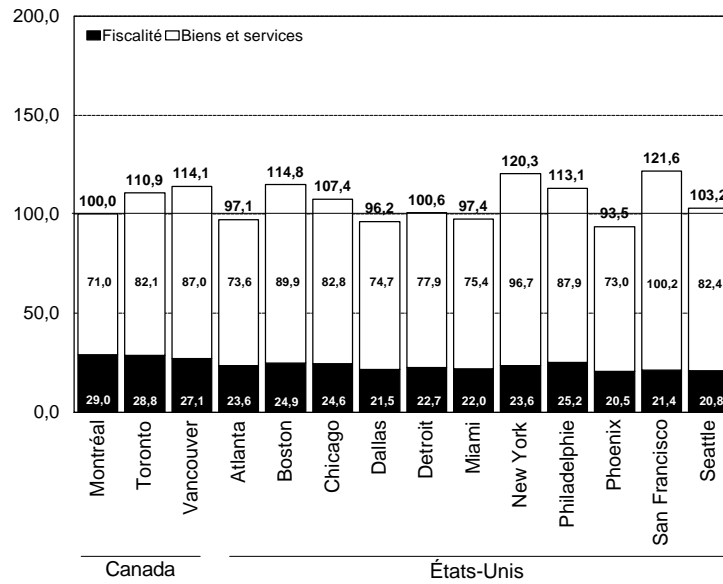


Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

- **ménages à revenus élevés:** à l'échelle canadienne, le coût de la vie est légèrement moins élevé à Montréal qu'à Toronto et Vancouver, en raison principalement du coût du logement. Par rapport aux ménages vivant dans les villes américaines, les couples vivant à Montréal et ayant des revenus respectifs de 75 000 \$ ou 100 000 \$ ont, en moyenne, un coût de la vie inférieur aux grandes agglomérations étudiées. Dans les autres cas, le coût de la vie à Montréal est comparable ou supérieur. Les ménages montréalais paient plus d'impôts et de taxes que ceux des autres villes considérées. Toutefois, un coût inférieur du logement en particulier et, de façon générale, des biens et services de consommation courante à Montréal explique en grande partie leur situation comparable.

INDICES DU COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997

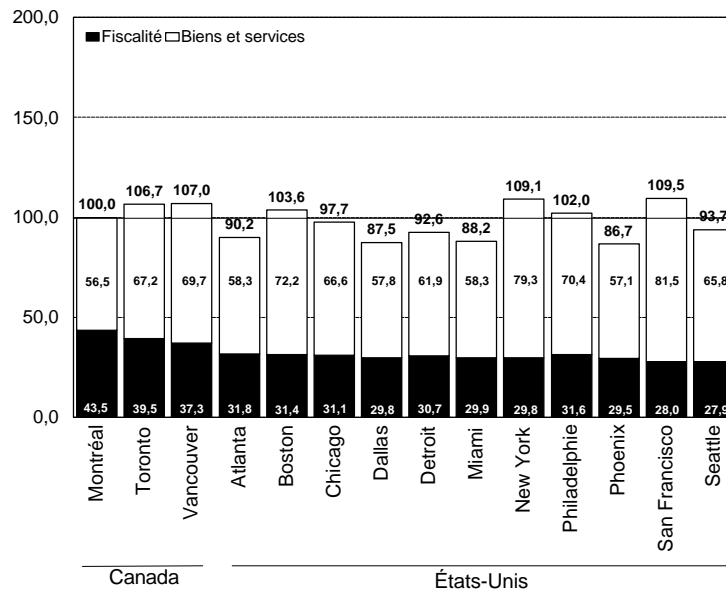
Couple ayant deux enfants de moins de 6 ans
et deux revenus totalisant 75 000 \$
Propriétaire



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

INDICES DU COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997

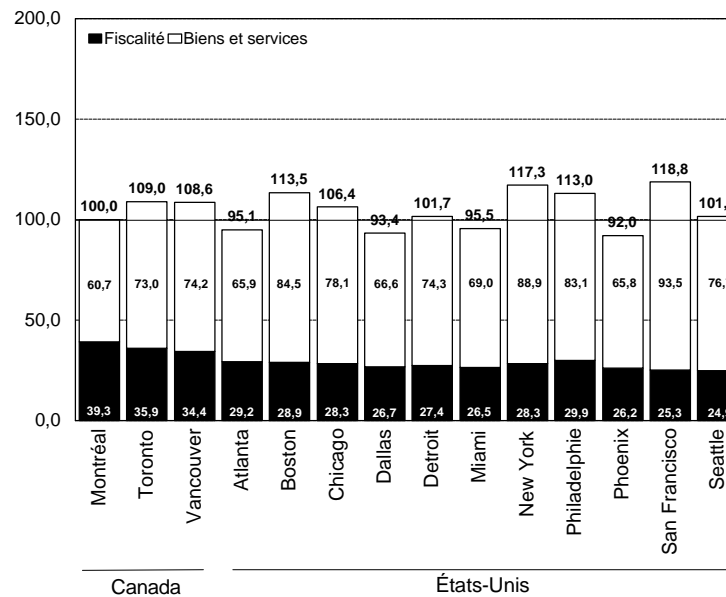
Personne vivant seule ayant un revenu de 75 000 \$
Propriétaire



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

INDICES DU COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997

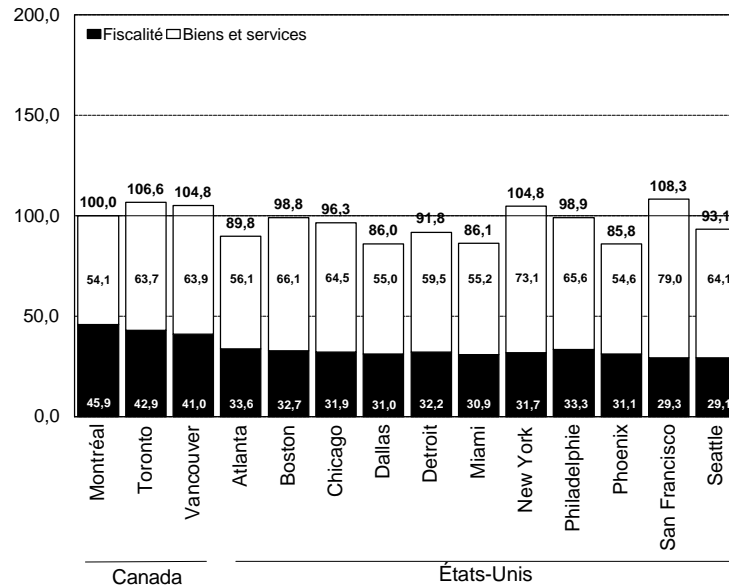
Couple ayant deux enfants de 17 et 18 ans
et deux revenus totalisant 100 000 \$
Propriétaire



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

INDICES DU COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997

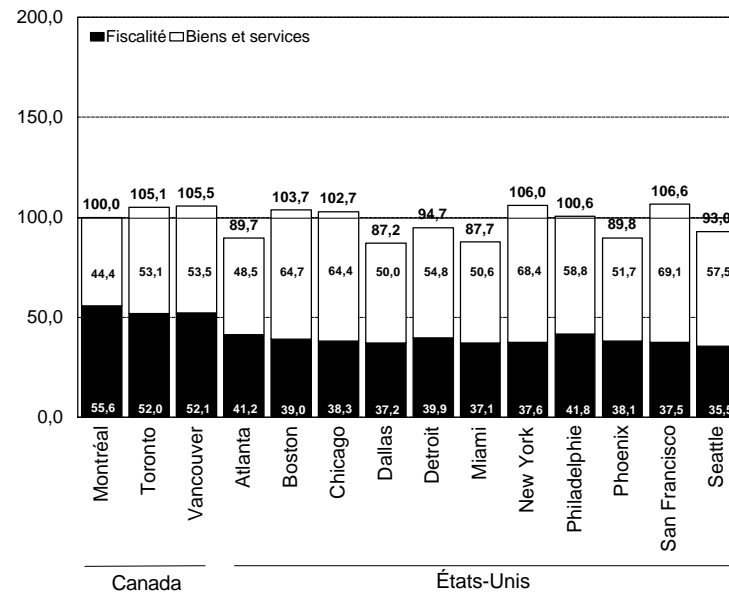
Personne vivant seule ayant un revenu de 100 000 \$
Propriétaire



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

INDICES DU COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997

Couple ayant deux enfants de 17 et 18 ans
et deux revenus totalisant 250 000 \$
Propriétaire

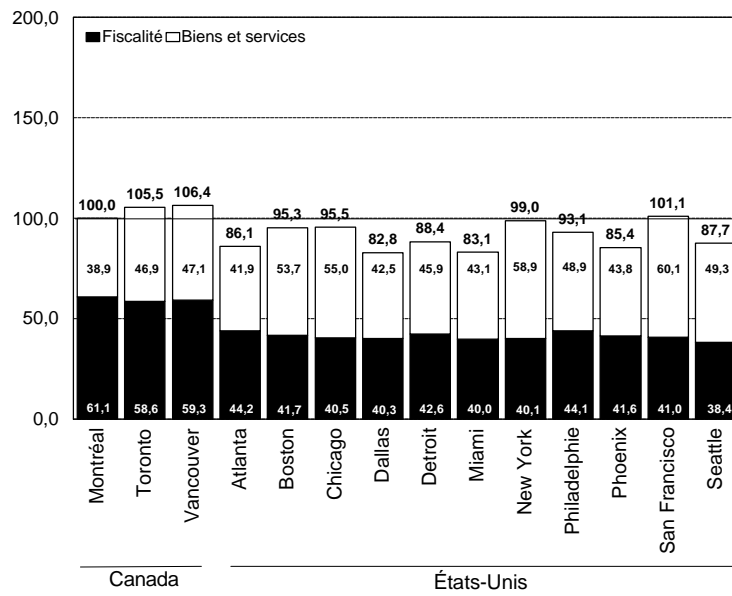


Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

INDICES DU COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997

Personne vivant seule ayant un revenu de 250 000 \$

Propriétaire



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

Table des matières

INTRODUCTION	1
SECTION 1 CONCEPTS ET VARIABLES	5
Le concept de coût de la vie	5
— Les composantes fiscale et non fiscale.....	6
– <i>La composante biens et services</i>	6
– <i>La composante fiscale</i>	8
Les agglomérations urbaines	9
— La population.....	9
— L'importance des impôts sur le revenu et des taxes.....	11
Les ménages types	12
SECTION 2 COÛT DES BIENS ET SERVICES	15
Budget consacré aux dépenses en biens et services	15
Composition du coût avant taxes des biens et services	17
— Le logement.....	17
— Le transport.....	21
— Les biens et services de consommation courante.....	25
Les services de santé et d'éducation	27
— La santé.....	27
— L'éducation.....	30
La composante biens et services dans son ensemble	32

SECTION 3	LA FISCALITÉ DES PARTICULIERS	35
	Composition du fardeau fiscal des ménages	35
	— Les impôts sur le revenu.....	37
	— Les taxes à la consommation.....	41
	— Les contributions sociales.....	45
	— Les impôts locaux.....	48
	La fiscalité dans son ensemble	50
SECTION 4	LE COÛT DE LA VIE : LA FISCALITÉ ET LE COÛT DES BIENS ET SERVICES	53
	Résultats d'ensemble	53
CONCLUSION	57
ANNEXE :	Informations additionnelles concernant la méthodologie et les données de l'étude	

Liste des tableaux et des graphiques

TABLEAU 1

Comparaison des indices du coût de la vie pour l'ensemble des composantes fiscale et non fiscale dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 2

Composante biens et services

TABLEAU 3

Composante fiscale

TABLEAU 4

Description sommaire des agglomérations urbaines à l'étude

TABLEAU 5

Profils socio-économiques étudiés

TABLEAU 6

Parts du budget des ménages types montréalais consacrées aux dépenses en biens et services

TABLEAU 7

Écarts du coût du logement dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 8

Écarts du coût du transport dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 9

Écarts du coût pour les biens et services de consommation courante dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 10

Écarts du coût des services de santé dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 11

Frais de scolarité en août 1997 pour 30 crédits universitaires

TABLEAU 12

Écarts du coût pour l'ensemble des biens et services dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 13
Indices du coût pour l'ensemble des biens et services dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 14
Impôts et taxes des ménages types montréalais en proportion du revenu

TABLEAU 15
Écarts du coût des impôts sur le revenu dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 16
Écarts du coût des taxes à la consommation dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 17
Taux des taxes de vente et des taxes spécifiques sur l'essence en août 1997

TABLEAU 18
Contributions sociales — Taux et maximums en août 1997

TABLEAU 19
Écarts du coût des contributions sociales dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 20
Écarts du coût des impôts locaux dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 21
Écarts du coût de l'ensemble des impôts et des taxes dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 22
Indices du coût de l'ensemble des impôts et des taxes dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 23
Écarts du coût de la vie pour l'ensemble des composantes fiscale et non fiscale dans diverses agglomérations urbaines

TABLEAU 24
Indices du coût de la vie pour l'ensemble des composantes fiscale et non fiscale dans diverses agglomérations urbaines

GRAPHIQUE 1

Taux marginaux maximums d'imposition du revenu dans les diverses agglomérations urbaines en août 1997

GRAPHIQUE A.1

Coût de la vie total en août 1997 : Personne vivant seule ayant un revenu de 15 000 \$ - locataire

GRAPHIQUE A.2

Coût de la vie total en août 1997 : Couple ayant un enfant de moins de 6 ans et un revenu de 30 000 \$ - locataire

GRAPHIQUE A.3

Coût de la vie total en août 1997 : Personne vivant seule ayant un revenu de 30 000 \$ - locataire

GRAPHIQUE A.4

Coût de la vie total en août 1997 : Couple ayant deux enfants de moins de 6 ans et deux revenus totalisant 50 000 \$ - propriétaire

GRAPHIQUE A.5

Coût de la vie total en août 1997 : Personne vivant seule ayant un revenu de 50 000 \$ - propriétaire

GRAPHIQUE A.6

Coût de la vie total en août 1997 : Couple ayant deux enfants de moins de 6 ans et deux revenus totalisant 75 000 \$ - propriétaire

GRAPHIQUE A.7

Coût de la vie total en août 1997 : Personne vivant seule ayant un revenu de 75 000 \$ - propriétaire

GRAPHIQUE A.8

Coût de la vie total en août 1997 : Couple ayant deux enfants de 17 et 18 ans et deux revenus totalisant 100 000 \$ - propriétaire

GRAPHIQUE A.9

Coût de la vie total en août 1997 : Personne vivant seule ayant un revenu de 100 000 \$ - propriétaire

GRAPHIQUE A.10

Coût de la vie total en août 1997 : Couple ayant deux enfants de 17 et 18 ans et deux revenus totalisant 250 000 \$ - propriétaire

GRAPHIQUE A.11

Coût de la vie total en août 1997 : Personne vivant seule ayant un revenu de 250 000 \$ - propriétaire

Introduction

Ce document présente une comparaison de la fiscalité des particuliers et du coût de la vie à Montréal par rapport à d'autres agglomérations nord-américaines. Il s'agit de la seconde étude sur ce sujet réalisée par le ministère des Finances. La première étude fut publiée en mai 1994, à partir de la situation du coût de la vie en mars 1993. La présente étude réévalue la situation du coût de la vie en août 1997. La comparaison est, cette fois, élargie à d'autres types de ménages ainsi qu'à un plus grand nombre d'agglomérations urbaines nord-américaines.

L'étude de 1994

Brièvement, la première étude permettait de conclure que les ménages montréalais bénéficiaient, de façon générale, d'une situation favorable par rapport à celle observée pour d'autres grandes agglomérations urbaines nord-américaines.

Le coût de la vie des ménages à faibles et moyens revenus à Montréal était le moins élevé parmi les agglomérations urbaines considérées. Les couples à revenus élevés jouissaient à Montréal d'un coût de la vie moins élevé par rapport à celui des ménages des sept autres agglomérations urbaines étudiées. Pour les personnes seules ayant des revenus élevés, il était généralement plus coûteux de vivre à Montréal, en raison notamment de la fiscalité.

L'ensemble des biens et services (composante non fiscale) était généralement moins coûteux à Montréal, le prix du logement ainsi que de nombreux services publics offerts sans frais ou à des montants relativement minimes expliquaient les résultats.

Certains ménages québécois pouvaient assumer, selon leur situation, un fardeau fiscal plus élevé que chez nos voisins du Sud. Par contre, les familles à faibles et moyens revenus étaient moins imposées.

Établir une comparaison entre les résultats de 1993 et ceux de 1997 mérite certaines mises en garde. Premièrement, même si les niveaux de revenus de 1993 et 1997 sont identiques, ils ne sont pas totalement comparables, notamment en raison de l'inflation et de l'évolution du taux de change durant la période 1993-1997. Par contre, puisque la période écoulée est relativement courte (4 ans), on peut quand même établir un certain parallèle entre les résultats obtenus.

Globalement, le rang de Montréal parmi les agglomérations étudiées est demeuré sensiblement le même qu'en 1993. Au chapitre de la variation du coût de la vie, la situation relative s'est généralement améliorée à Montréal. Il ne faut cependant pas en conclure qu'il en coûte moins cher qu'en 1993 pour habiter Montréal. Cette amélioration de la situation en général est attribuable au coût relatif des biens et services qui favorise encore plus Montréal en 1997 qu'en 1993.

TABLEAU 1

COMPARAISON DES INDICES DU COÛT DE LA VIE POUR L'ENSEMBLE DES COMPOSANTES FISCALE ET NON FISCALE DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES

Résultats de 1997 et 1993
(Montréal = 100)

		Rang de Montréal	AU CANADA			AUX ÉTATS-UNIS				
			Montréal	Toronto	Vancouver	Boston	Chicago	Detroit	New York	Philadelphie
Personne seule, 15 000 \$	1997	1	100,0	<u>132,9</u>	<u>119,2</u>	<u>165,2</u>	<u>160,3</u>	<u>134,7</u>	<u>171,6</u>	<u>153,4</u>
	1993	1	100,0	125,3	115,3	137,7	137,1	118,9	153,2	135,6
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	1997	1	100,0	123,1	110,2	<u>148,1</u>	<u>141,9</u>	126,1	169,0	<u>148,0</u>
	1993	1	100,0	128,9	111,3	144,6	139,9	131,4	170,5	142,1
Personne seule, 50 000 \$	1997	2	100,0	106,1	<u>112,7</u>	104,7	102,2	94,7	107,2	103,1
	1993	1	100,0	109,7	101,4	108,6	105,9	102,2	121,7	107,0
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	1997	1	100,0	109,0	<u>108,6</u>	<u>113,5</u>	<u>106,4</u>	<u>101,7</u>	<u>117,3</u>	<u>113,0</u>
	1993	2	100,0	123,4	100,0	111,2	98,8	100,6	112,8	101,1
Personne seule, 100 000 \$	1997	5	100,0	106,6	<u>104,8</u>	98,8	<u>96,3</u>	<u>91,8</u>	<u>104,8</u>	<u>98,9</u>
	1993	6	100,0	122,7	98,5	99,4	90,4	90,5	101,4	90,2

Note : Les chiffres soulignés indiquent une amélioration relative de Montréal par rapport aux autres grandes agglomérations urbaines entre la situation de mars 1993 et celle d'août 1997.

Objectif

Le régime fiscal joue un rôle de premier plan lorsqu'il est question de comparer la compétitivité de diverses juridictions. C'est pour cette raison que le ministère des Finances du Québec et d'autres organismes procèdent régulièrement à des comparaisons de charges fiscales entre le Québec et les différentes juridictions qui sont ses concurrentes sur le plan économique.

Cependant, de telles comparaisons sont limitées puisqu'elles ne considèrent pas l'utilisation de ces charges fiscales. En effet, elles ne permettent pas toujours de mettre en évidence le fait que des charges fiscales plus élevées peuvent servir à financer des services publics plus développés et, ainsi, ne pas nuire véritablement à la compétitivité de la juridiction concernée.

Le secteur public est aux États-Unis généralement moins développé qu'au Canada, ce qui engendre un fardeau fiscal moins élevé. Toutefois, la majorité des travailleurs américains doivent se procurer une assurance privée pour se protéger des frais importants afférents aux services de santé. Au Québec, les services de santé sont offerts par le secteur public et payés à même les impôts des contribuables.

Dans ce contexte, l'analyse limitée aux régimes fiscaux en vigueur au Canada et aux États-Unis ne suffit pas à comparer adéquatement les dépenses que doivent engager les résidents des deux pays pour un ensemble donné de biens et services.

Pour obtenir une évaluation plus globale de la situation des ménages, il faut prendre en considération non seulement le niveau de la fiscalité mais également le coût pour se procurer, sur le marché privé, les biens et services qui sont fournis par les gouvernements dans d'autres juridictions. Suivant cette approche élargie, une comparaison du coût de la vie pour l'ensemble des biens et services, acquis sur le marché privé ou fournis par le gouvernement, permet de fournir un éclairage plus complet de la situation relative de différents types de ménages.

C'est ce cadre d'analyse qui a servi, dans la présente étude, à broser une comparaison plus complète du coût de la vie pour certains ménages types habitant Montréal et d'autres agglomérations urbaines d'Amérique du Nord.

Section 1 — Concepts et variables

LE CONCEPT DE COÛT DE LA VIE

Le concept de coût de la vie retenu, pour chacun des ménages, fait référence à la somme de ces deux composantes : la composante non fiscale, soit l'ensemble des dépenses en biens et services, excluant toute taxe, et la composante fiscale, soit les impôts, taxes et autres contributions fiscales que les ménages doivent supporter.

Le ministère des Finances a utilisé pour l'étude des données de base produites par la firme Runzheimer Canada inc., qui se spécialise dans les comparaisons du coût de la vie. Une des caractéristiques principales de l'approche retenue par cette firme consiste à fixer au préalable, en fonction du revenu et de la taille des ménages, les paramètres qui définissent le coût de la vie dans une situation de référence, laquelle correspond à la moyenne d'environ 130 agglomérations canadiennes.

Ces paramètres sont les suivants:

- le type et la taille de la résidence;
- le nombre de voitures, leur catégorie et l'utilisation qui en est faite;
- le panier des biens et services consommés par les ménages.

Ces caractéristiques, pour chacun des ménages types, demeurent les mêmes pour chacune des différentes agglomérations. L'objet de la comparaison consiste alors à établir des prix associés aux différents paramètres, dans chacune des agglomérations, et les impôts et taxes qui en découlent, compte tenu également des revenus et des autres caractéristiques propres aux ménages. Ces prix, dans chacune des situations considérées, ont aussi été établis par la firme Runzheimer Canada inc.

D'autres paramètres ont été incorporés aux résultats de l'étude, notamment les coûts associés aux primes d'assurance-santé aux États-Unis, aux frais de garde d'enfants, aux frais de scolarité universitaires, à la tarification municipale de certains services publics et aux péages exigés sur les ponts et les routes, lorsqu'il y a lieu. Le coût de tous ces éléments pour chacune des agglomérations considérées a été évalué par la firme Runzheimer Canada inc. à la demande du ministère des Finances.

Puisque le profil de consommation des ménages est évalué pour une situation moyenne au Canada (situation de référence) et que la méthodologie consiste à appliquer à ce profil les écarts de prix des biens et services et les écarts de fardeau fiscal entre les agglomérations, l'exercice peut résulter, dans certains cas, en un coût de la vie supérieur aux revenus du ménage.

L'annexe au présent document apporte des informations additionnelles concernant la méthodologie et les sources des données utilisées.

— **Les composantes fiscale et non fiscale**

Dans l'étude, la composante fiscale comprend l'ensemble des impôts sur le revenu, des taxes à la consommation, des contributions sociales, des impôts fonciers, ainsi que la tarification des services locaux. La composante non fiscale fait référence aux biens et services du coût de la vie tels les dépenses afférentes au logement, à la santé, à l'éducation et au transport, ainsi qu'à la consommation courante de biens et services, comme l'alimentation, l'habillement, les services personnels et les loisirs.

Afin d'avoir des résultats comparables, les profils de consommation des ménages, ainsi que la taille de leur résidence et le type de véhicules automobiles utilisés demeurent les mêmes dans toutes les agglomérations urbaines retenues. La méthodologie utilisée est donc sans égard aux choix de consommation des ménages, qui peuvent être influencés, notamment par les habitudes locales ou les prix relatifs différents dans le panier des biens et services consommés par les ménages dans les différentes juridictions.

- **La composante biens et services**

Les dépenses personnelles considérées s'étendent à un large éventail de biens et services. Les taxes afférentes à ces dépenses sont exclues. Elles sont plutôt prises en considération dans la composante fiscale au titre des taxes à la consommation. Le tableau qui suit présente ces dépenses par catégorie.

TABLEAU 2

COMPOSANTE BIENS ET SERVICES

Principales dépenses de consommation	Éléments de dépenses inclus
Logement	<ul style="list-style-type: none">- Loyer (locataire)- Hypothèque: intérêts seulement (propriétaire)- Assurances- Entretien et rénovation (propriétaire)- Utilités publiques (électricité et combustibles)
Transport	<ul style="list-style-type: none">- Transport en commun public (travail)- Automobiles (travail et loisir), incluant le coût du financement, de l'essence, des assurances, de l'immatriculation, des réparations, de l'entretien courant et de l'amortissement
Biens et services de consommation courante	<ul style="list-style-type: none">- Alimentation à la maison et hors de la maison- Fournitures et services domestiques- Vêtements et chaussures- Services personnels, loisirs et divertissements
Dépenses liées à la santé	<ul style="list-style-type: none">- Coût des visites chez un dentiste, médecin, etc.- Coût des médicaments- Coût des primes d'assurance-santé privée aux États-Unis, le cas échéant
Frais de scolarité	<ul style="list-style-type: none">- Frais généraux d'admission et d'inscription à un établissement d'enseignement universitaire⁽¹⁾
Frais de garde d'enfants	<ul style="list-style-type: none">- Selon les montants maximums admissibles aux fins de l'impôt sur le revenu des particuliers du Québec⁽²⁾

(1) Aucuns autres frais ne sont considérés.

(2) Les frais de garde annuels sont établis, par hypothèse, à 5 000 \$ canadiens par enfant de moins de 7 ans.

- La composante fiscale

Afin de refléter le plus exactement l'écart de fardeau fiscal entre le Québec et les autres agglomérations urbaines retenues dans l'étude, l'essentiel des prélèvements à caractère fiscal, par l'ensemble des autorités fiscales, soit les administrations fédérales, provinciales, d'États et locales⁴, a été pris en considération.

TABLEAU 3

COMPOSANTE FISCALE

Impôts et taxes	Niveaux administratifs
Impôts sur le revenu des particuliers ⁽¹⁾	Tous les niveaux
Contributions sociales ⁽²⁾	Fédéral / provincial
Impôts fonciers et autres impôts locaux ⁽³⁾	Local
Taxes à la consommation ⁽⁴⁾	Tous les niveaux

- (1) Certaines villes américaines prélèvent un impôt sur le revenu des personnes qui y travaillent ou qui y résident : Detroit, New York et Philadelphie. L'impôt sur le revenu comprend également les montants versés au titre des crédits d'impôt remboursables et des allocations d'aide aux familles. Afin de refléter certaines dispositions des régimes fiscaux étudiés, certaines dépenses fiscales sont considérées, notamment les déductions ou les crédits d'impôt pour contributions à un régime enregistré d'épargne-retraite ou à un régime de pension agréé, dons de charité, frais de garde, frais de scolarité et montants relatifs aux études. Aux États-Unis, les déductions pour intérêts hypothécaires, dons de charité, impôts fonciers et impôts sur le revenu des États et des municipalités, entre autres, entrent dans le calcul des impôts sur le revenu lorsque applicables (voir annexe).
- (2) Incluant les cotisations au régime de rentes du Québec, au régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi au Canada, à la sécurité sociale et à l'assurance-hospitalisation aux États-Unis (FICA).
- (3) Incluant les impôts fonciers généraux, la tarification de certains services municipaux (cueillette des ordures, services de déneigement, services d'eau et d'égout) lorsqu'elle n'est pas intégrée aux impôts fonciers et les péages exigés sur les routes et les ponts qui sont défrayés par l'utilisateur pour se rendre à son travail.
- (4) Incluant les taxes sur les ventes au détail, sur les services d'utilité publique, sur l'entretien et les réparations, sur les assurances, sur l'essence et le coût des permis de conduire.

⁴ Il s'agit, le cas échéant, des autorités municipales, scolaires, de comté ou de district.

LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES

L'exercice de sélection des agglomérations urbaines visait à comparer des villes ayant un bassin de population comparable à Montréal, des villes situées à proximité géographique de Montréal, et des villes dont le développement économique récent en font des concurrentes de Montréal dans les choix de localisation des entreprises et de la main-d'œuvre hautement spécialisée.

Par ailleurs, le choix des agglomérations consistait aussi à obtenir un éventail complet d'agglomérations urbaines, afin de considérer la diversité de leur fiscalité par rapport à celle à Montréal.

Enfin, en raison de leur proximité, leur emplacement géographique, leurs activités économiques ou certaines caractéristiques semblables à celles de Montréal, certaines agglomérations peuvent être ou devenir d'importants concurrents commerciaux.

— La population

Les agglomérations urbaines étudiées regroupent environ 9,3 millions d'habitants au Canada, soit près de 32 % de sa population, et 45,8 millions d'habitants aux États-Unis, soit environ 17,6 % de la population de ce pays. Au Québec, on estime à 3,3 millions d'habitants la population de la grande région métropolitaine de Montréal, soit environ 45 % de l'ensemble de la population québécoise. Au total, la population des quatorze agglomérations considérées représente environ 34 % des habitants vivant dans ces provinces ou États et 19 % de la population totale des deux pays.

TABLEAU 4

**DESCRIPTION SOMMAIRE DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
À L'ÉTUDE**

Lieux de travail	États/provinces	Pays	Population estimative de la région métropolitaine en 1994 (en milliers)
Montréal	Québec	Canada	3 309
Toronto	Ontario	Canada	4 256
Vancouver	Colombie-Britannique	Canada	1 780
Atlanta	Georgie	États-Unis	3 331
Boston	Massachusetts	États-Unis	5 730
Chicago	Illinois	États-Unis	7 668
Dallas	Texas	États-Unis	2 898
Detroit	Michigan	États-Unis	4 307
Miami	Floride	États-Unis	2 025
New York	New York	États-Unis	8 586 ⁽¹⁾
Philadelphie	Pennsylvanie	États-Unis	4 949
Phoenix	Arizona	États-Unis	2 473
San Francisco	Californie	États-Unis	1 646
Seattle	Washington	États-Unis	2 180

Sources: Pour les villes américaines: « Survey of Current Business », Bureau of Economic Analysis, U.S. Department of Commerce, July 1997, vol. 77, no 7, p.D69-D70. Pour les villes canadiennes: Statistique Canada, « Statistiques démographiques annuelles, 1996 », no. 91-213-XPB, p. 69.

(1) Si on prend la région métropolitaine « consolidée » (incluant des villes des États de New York, New Jersey, Connecticut et Pennsylvanie), la population passe à 19 705 000.

— **L'importance des impôts sur le revenu et des taxes**

Les revenus fiscaux des États ou provinces peuvent provenir de plusieurs sources: impôt sur le revenu des particuliers, taxes de vente, impôt sur le revenu des sociétés, etc. Les grandes agglomérations choisies présentent un portrait différent en regard de l'importance des impôts sur le revenu des particuliers. Ainsi, les États du Texas, de la Floride et de Washington ne prélèvent aucun impôt sur le revenu des particuliers. Par contre, dans d'autres agglomérations américaines, l'impôt sur le revenu des particuliers représente plus de la moitié des recettes fiscales de l'État.

En comparant les diverses agglomérations urbaines analysées, on constate une différence marquée entre les États américains et les provinces canadiennes étudiés au niveau des taux et des assiettes des taxes à la consommation.

LES MÉNAGES TYPES

La situation familiale et le niveau des revenus des ménages modifient le profil de consommation ainsi que les charges fiscales supportées par chacun des différents types de ménages. Les onze situations socio-économiques examinées dans l'étude permettent donc d'illustrer une diversité de situations qui prévalent selon qu'il s'agit des ménages à faibles, moyens ou hauts revenus. Pour chacun de ces groupes, l'étude tente de retenir des caractéristiques sociales et économiques représentatives d'un grand nombre de ménages. Les choix effectués permettent également de comparer, d'une agglomération urbaine à une autre, l'aide gouvernementale apportée à l'égard des enfants.

Ainsi, les ménages à faibles revenus comprennent une personne vivant seule et gagnant un revenu d'emploi de 15 000 \$, soit un revenu légèrement supérieur au salaire minimum en vigueur au Québec en août 1997 (6,70 \$ l'heure), une personne seule ayant un revenu de travail de 30 000 \$ ainsi qu'un couple ayant un enfant en bas âge et un seul revenu d'emploi également de 30 000 \$. Tous ces ménages sont locataires. Les personnes seules ayant un revenu de 15 000 \$ ainsi que les couples utilisent le transport en commun pour se rendre au travail.

Les ménages du deuxième grand groupe disposent, quant à eux, de revenus d'emploi annuels totalisant 50 000 \$, ce qui correspond approximativement au revenu moyen de l'ensemble des ménages québécois en 1995. Tous ces ménages sont propriétaires d'une résidence en banlieue. Il s'agit d'une personne seule et d'un couple ayant deux enfants âgés de moins de 6 ans et dont les deux conjoints travaillent et doivent payer pour faire garder leurs enfants. Enfin, ces personnes utilisent une automobile pour se rendre au travail. Mentionnons que le regroupement de ces deux types de ménage au sein d'une même catégorie ne vise pas nécessairement à refléter un niveau comparable de bien-être économique, mais plutôt un niveau comparable de revenus.

Le troisième grand groupe à l'étude réunit des ménages disposant de revenus supérieurs à la moyenne et font ainsi partie de la catégorie des ménages à revenus élevés. Ils sont tous propriétaires d'une résidence située en banlieue, utilisent une automobile pour se rendre au travail et leurs revenus annuels d'emploi s'établissent entre 75 000 \$ et 250 000 \$. D'une part, il s'agit d'une personne seule et, d'autre part, d'un couple ayant des enfants à charge, avec des revenus respectifs de 75 000 \$, 100 000 \$ ou 250 000 \$. Parmi ceux-là, on compte un couple ayant deux enfants en bas âge et un revenu de travail de 75 000 \$, et un couple ayant deux enfants âgés de 17 et 18 ans, dont l'un fréquente l'université à plein temps, et disposant de revenus d'emploi de 100 000 \$ ou 250 000 \$. Dans ces cas, les deux conjoints ont un revenu d'emploi réparti dans une proportion de 60 % pour l'un et de 40 % pour l'autre.

TABLEAU 5

PROFILS SOCIO-ÉCONOMIQUES ÉTUDIÉS

	Personnes vivant seules	Couples
Ménages à faibles revenus	Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 15 000 \$ ou 30 000 \$.	Couple ayant un enfant de moins de 6 ans et un seul revenu d'emploi annuel de 30 000 \$.
Ménages à revenus moyens	Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 50 000 \$.	Couple ayant deux enfants de moins de 6 ans et deux revenus d'emploi totalisant annuellement 50 000 \$.
Ménages à revenus élevés	Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 75 000 \$, 100 000 \$ ou 250 000 \$.	1) Couple ayant deux enfants de moins de 6 ans et deux revenus d'emploi totalisant annuellement 75 000 \$. 2) Couple ayant deux enfants de 17 et 18 ans dont l'un fréquente l'université, et ayant deux revenus d'emploi totalisant annuellement 100 000 \$ ou 250 000 \$.

Section 2 — Coût des biens et services

BUDGET CONSACRÉ AUX DÉPENSES EN BIENS ET SERVICES

La présente étude s'intéresse à certaines dépenses importantes des ménages en biens et services qui sont effectuées de façon régulière ou sporadique. Les dépenses importantes qui reviennent dans la vie de tous les jours des ménages sont reliées au logement, au transport ainsi qu'à d'autres biens et services de consommation courante, tels l'alimentation et les vêtements. L'autre groupe de dépenses importantes, à certaines étapes ou moments particuliers de la vie des ménages, réfère aux coûts des services de santé, des études supérieures et aux frais de garde d'enfants.

Au Québec, le premier groupe de dépenses est généralement assimilable aux biens et services privés financés à même les revenus disponibles des ménages, alors que le second est plutôt associé aux services publics financés en grande partie par le biais de la fiscalité. Toutefois, tel n'est pas le cas dans les agglomérations des États-Unis.

La proportion du budget de dépenses en biens et services des ménages types montréalais allouée à chacune de ces composantes figure au tableau qui suit.

TABLEAU 6

**PARTS DU BUDGET DES MÉNAGES TYPES MONTRÉLAIS CONSACRÉES
AUX DÉPENSES EN BIENS ET SERVICES**
(En pourcentage)

	Logement	Transport	Consommation courante	Soins de santé	Frais de scolarité	Frais de garde d'enfants	Dépenses totales
Personne seule, 15 000 \$	44,3	31,7	22,7	1,3	—	—	100,0
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	41,4	23,5	35,1	0,0	—	—	100,0
Personne seule, 30 000 \$	39,7	32,0	28,3	0,0	—	—	100,0
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	33,5	17,0	27,8	0,0	—	21,7	100,0
Personne seule, 50 000 \$	38,6	33,5	27,8	0,0	—	—	100,0
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	32,6	21,4	29,6	0,0	—	16,5	100,0
Personne seule, 75 000 \$	38,9	29,5	31,5	0,0	—	—	100,0
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	34,4	23,8	38,2	0,0	3,6	—	100,0
Personne seule, 100 000 \$	34,3	30,6	35,1	0,0	—	—	100,0
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	27,9	19,6	50,2	0,0	2,3	—	100,0
Personne seule, 250 000 \$	28,5	21,2	50,3	0,0	—	—	100,0

Note : Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

COMPOSITION DU COÛT AVANT TAXES DES BIENS ET SERVICES

— Le logement

Les gens habitant les grandes agglomérations urbaines du continent nord-américain consacrent généralement au-delà de 30 % de leur budget de dépenses pour se loger, et ce, qu'ils soient propriétaires ou locataires du logement qu'ils occupent. Outre les impôts fonciers⁵, le coût du logement comprend généralement le loyer ou les intérêts hypothécaires, selon le cas, ainsi que les dépenses relatives aux services d'utilité publique, telle la consommation d'énergie. Les assurances domiciliaires et les frais d'entretien et de réparation représentent également des éléments non négligeables de ce coût.

Plusieurs facteurs rendent difficile l'exercice de comparaison du coût du logement. Il y a, notamment, la taille du ménage, son niveau de revenu et son choix de louer ou d'acquérir un domicile. Dans ce dernier cas, le prix des terrains et des bâtiments, le traitement fiscal des intérêts hypothécaires et des impôts fonciers⁶, ainsi que l'évolution du marché immobilier et des taux d'intérêt, peuvent être des éléments déterminants de cette décision. À cet égard, des écarts importants sont observés d'une juridiction à une autre.

Afin d'établir une comparaison qui soit la plus juste possible, le type d'habitation de même que sa superficie et son nombre de pièces sont identiques entre les juridictions considérées pour un même type de ménage ayant un revenu de travail donné.

⁵ Les impôts fonciers sont exclus du coût du logement. Ils sont plutôt considérés dans la composante fiscale du coût de la vie.

⁶ Aux États-Unis, les intérêts hypothécaires et les impôts fonciers peuvent être déductibles à l'impôt sur le revenu des particuliers. En contrepartie, le ménage est généralement imposé sur le gain net en capital découlant de la vente de la maison.

Hypothèses

Les hypothèses suivantes ont été retenues afin d'illustrer le coût du logement dans chacune des agglomérations considérées:

Profils socio-économiques étudiés	Type de logement
Ménages à faibles revenus	
Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 15 000 \$.	Locataire d'un appartement de 56 m ² (600 pi ²) comprenant 2 pièces, et une salle de bain.
Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 30 000 \$.	Locataire d'un appartement de 74 m ² (800 pi ²) comprenant 4 pièces, dont 2 chambres à coucher, et une salle de bain.
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans et un seul revenu d'emploi annuel de 30 000 \$.	Locataire d'un appartement de 93 m ² (1 000 pi ²) comprenant 4 pièces, dont 2 chambres à coucher, et une salle de bain.
Ménages à revenus moyens	
Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 50 000 \$.	Propriétaire d'une résidence unifamiliale de 121 m ² (1 300 pi ²) comprenant 6 pièces, dont 3 chambres à coucher, et une salle de bain.
Couple ayant deux enfants de moins de 6 ans et deux revenus d'emploi annuels totalisant 50 000 \$.	Propriétaire d'une résidence unifamiliale de 149 m ² (1 600 pi ²) comprenant 6 pièces, dont 3 chambres à coucher, et une salle de bain.
Ménages à revenus élevés	
Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 75 000 \$.	Propriétaire d'une résidence unifamiliale de 158 m ² (1 700 pi ²) comprenant 7 pièces, dont 3 chambres à coucher, et 2 salles de bain.
Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 100 000 \$.	Propriétaire d'une résidence unifamiliale de 186 m ² (2 000 pi ²) comprenant 8 pièces, dont 4 chambres à coucher, et 2 salles de bain.
Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 250 000 \$.	Propriétaire d'une résidence unifamiliale de 251 m ² (2 700 pi ²) comprenant 8 pièces, dont 4 chambres à coucher, et 2 salles de bain.
Couple ayant deux enfants de moins de 6 ans et deux revenus d'emploi annuels totalisant 75 000 \$.	Propriétaire d'une résidence unifamiliale de 186 m ² (2 000 pi ²) comprenant 8 pièces, dont 4 chambres à coucher, et 2 salles de bain.
Couple ayant deux enfants de 17 et 18 ans, dont un aux études universitaires, et deux revenus d'emploi annuels totalisant 100 000 \$.	Propriétaire d'une résidence unifamiliale de 214 m ² (2 300 pi ²) comprenant 8 pièces, dont 4 chambres à coucher, et 2 salles de bain.
Couple ayant deux enfants de 17 et 18 ans, dont un aux études universitaires, et deux revenus d'emploi annuels totalisant 250 000 \$.	Propriétaire d'une résidence unifamiliale de 288 m ² (3 100 pi ²) comprenant 9 pièces, dont 4 chambres à coucher, et 2 salles de bain.

Résultats

Dans la plupart des cas, il apparaît plus avantageux de se loger à Montréal quel que soit le niveau de revenus du ménage et le mode d'occupation des lieux d'habitation. Également, à la lecture des résultats obtenus, on observe que les écarts du coût du logement avec Montréal tendent généralement à s'accroître lorsque les revenus s'accroissent.

Cet avantage comparatif conféré à Montréal au plan du logement s'explique notamment en raison du fait que les maisons y sont généralement moins coûteuses qu'ailleurs. Également, certains sous-éléments de ce coût, tels les coûts relatifs à la consommation d'énergie, expliquent cet écart avantageux en faveur de Montréal.

Les résultats concernant les écarts du coût annuel du logement entre Montréal et les autres agglomérations urbaines étudiées sont présentés dans le tableau qui suit.

TABLEAU 7

ÉCARTS DU COÛT DU LOGEMENT DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montants annuels en dollars canadiens)

	ÉCART PAR RAPPORT À MONTRÉAL													
	Coût à Montréal	AU CANADA			AUX ÉTATS-UNIS									
		Toronto	Vancouver		Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco
Personne seule, 15 000 \$	4 808	3 519	2 239	5 607	7 956	7 372	3 628	4 335	5 251	7 479	5 098	4 287	8 109	4 514
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	8 649	3 942	1 205	4 194	9 287	7 297	3 042	4 761	4 495	9 257	6 296	4 065	9 374	4 965
Personne seule, 30 000 \$	8 242	3 712	1 180	3 995	8 967	7 006	2 810	4 461	4 295	8 915	5 868	3 676	8 987	4 573
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	12 980	5 589	11 944	328	6 542	6 842	908	4 202	3 509	9 152	6 742	-103	15 599	3 998
Personne seule, 50 000 \$	11 636	5 704	10 909	-271	7 005	6 291	73	2 681	2 095	7 777	5 116	-331	12 747	3 362
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	16 849	8 430	13 212	591	11 660	6 739	722	3 881	2 570	16 897	9 741	-738	19 389	8 375
Personne seule, 75 000 \$	15 380	8 088	11 002	280	9 878	5 714	-383	2 943	1 247	14 681	8 096	-1 095	15 969	6 457
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	18 296	10 565	13 434	2 698	13 552	11 203	1 778	6 863	6 414	18 792	10 728	1 552	26 732	13 450
Personne seule, 100 000 \$	16 849	9 872	11 084	2 204	10 614	9 239	561	5 694	2 570	16 897	9 741	211	22 753	10 644
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	22 851	16 829	19 231	6 256	31 453	34 810	6 544	15 887	12 340	39 967	17 270	12 166	43 517	25 698
Personne seule, 250 000 \$	20 231	16 451	17 768	5 098	26 447	29 521	4 786	14 095	9 597	36 426	15 884	8 867	38 044	21 372

Note : Le coût du logement comprend le loyer ou les intérêts hypothécaires, selon le cas, le coût des services d'utilité publique et les primes d'assurance domiciliaire. Les ménages propriétaires supportent également des frais d'entretien et de réparation de leur domicile.

— Le transport

Tout comme le coût du logement, celui du transport est inévitable pour la plupart des citoyens. Les ménages y consacrent une part importante de leurs dépenses, en particulier les personnes actives sur le marché du travail.

Le coût du transport peut provenir de deux sources. D'abord, il y a le coût relatif à l'utilisation d'une automobile, qui inclut généralement le coût du carburant, les frais financiers, l'usure du véhicule, les primes d'assurances, les frais d'entretien et de réparation, ainsi que les frais d'immatriculation. Pour les fins de l'étude, les taxes sur le carburant ainsi que les péages pour l'utilisation des routes et des ponts dans certaines juridictions sont inclus dans la composante fiscale du coût de la vie. Une autre source de coût pour le ménage peut émaner de l'utilisation du transport en commun urbain. Dans ce cas, le coût se limite au tarif exigé. Il peut également provenir d'une combinaison des coûts relatifs à ces deux modes de déplacement.

Le coût de transport peut varier considérablement d'un ménage à un autre, selon son niveau de revenu et le mode de transport choisi pour ses déplacements. Ainsi, le niveau de revenu est particulièrement important du fait qu'il est un déterminant du mode de transport choisi pour les déplacements et de sa valeur, dans le cas de l'utilisation d'une automobile.

Par ailleurs, une comparaison parfaite nécessiterait de prendre en considération le fait que les ménages peuvent faire un usage alternatif de ces modes de transport, autant à des fins de travail qu'à des fins de loisirs, et que les distances parcourues par ceux-ci varient d'une agglomération urbaine à une autre. En outre, le choix qui s'effectue entre le transport par automobile et le transport en commun dépend de la disponibilité, dans une agglomération urbaine, d'une infrastructure adéquate en termes de transport public. Le temps requis pour chacun des déplacements et le prix relatif de ces deux moyens de transport peuvent aussi influencer le choix du ménage.

Sur la base de la méthodologie retenue aux fins de la présente étude, l'analyse suppose que les distances parcourues par les ménages canadiens et américains sont équivalentes dans le cas des ménages à moyens et hauts revenus et différentes dans le cas des ménages à faibles revenus découlant du fait que ceux-ci ont recours au transport en commun pour certains déplacements.

Hypothèses

Les hypothèses suivantes ont été retenues afin d'illustrer le coût du transport dans chacune des agglomérations urbaines considérées:

Profils socio-économiques étudiés	Mode de transport selon le loisir et le travail
Ménages à faibles revenus	
Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 15 000 \$.	Loisir : automobile nord-américaine de catégorie sous-compacte ayant 4 ans d'usage. Travail : transport en commun.
Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 30 000 \$.	Loisir et travail : automobile nord-américaine de catégorie intermédiaire ayant 2 ans d'usage.
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans et un seul revenu d'emploi annuel de 30 000 \$.	Loisir : automobile nord-américaine de catégorie sous-compacte ayant 3 ans d'usage. Travail : transport en commun.
Ménages à revenus moyens	
Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 50 000 \$.	Loisir et travail : automobile nord-américaine de catégorie standard de l'année.
Couple ayant deux enfants de moins de 6 ans et deux revenus d'emploi totalisant annuellement 50 000 \$.	Loisir : automobile nord-américaine de catégorie intermédiaire ayant 4 ans d'usage. Travail : automobile nord-américaine de catégorie intermédiaire ayant 2 ans d'usage.
Ménages à revenus élevés	
Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 75 000 \$.	Loisir et travail : automobile nord-américaine de catégorie standard de l'année.
Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 100 000 \$.	Loisir et travail : automobile nord-américaine de catégorie standard de l'année.
Célibataire ayant un revenu d'emploi annuel de 250 000 \$.	Loisir et travail : automobile nord-américaine de catégorie standard de l'année.
Couple ayant deux enfants de moins de 6 ans et deux revenus d'emploi totalisant annuellement 75 000 \$.	Loisir : automobile nord-américaine de catégorie intermédiaire ayant 4 ans d'usage. Travail : automobile nord-américaine de catégorie standard de l'année.
Couple ayant deux enfants de 17 et 18 ans, dont un aux études universitaires, et ayant deux revenus d'emploi totalisant annuellement 100 000 \$.	Loisir : automobile nord-américaine de catégorie intermédiaire ayant 4 ans d'usage. Travail : automobile nord-américaine de catégorie standard de l'année.
Couple ayant deux enfants de 17 et 18 ans, dont un aux études universitaires, et ayant deux revenus d'emploi totalisant annuellement 250 000 \$.	Loisir : automobile nord-américaine de catégorie intermédiaire ayant 4 ans d'usage. Travail : automobile nord-américaine de catégorie standard de l'année.

Résultats

Dans l'ensemble, le coût du transport favorise les ménages à faibles revenus vivant à Montréal, principalement parce que le transport en commun y est moins coûteux. Par ailleurs, le coût des assurances automobiles est, dans certains cas, plus faible à Montréal dans les cas des véhicules de catégorie sous-compacte et généralement plus élevé dans le cas des véhicules de catégorie standard de l'année.

TABLEAU 8

ÉCARTS DU COÛT DU TRANSPORT DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montants annuels en dollars canadiens)

	ÉCART PAR RAPPORT À MONTRÉAL													
	Coût à Montréal	AU CANADA			AUX ÉTATS-UNIS									
		Toronto	Vancouver		Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco
Personne seule, 15 000 \$	3 441	1 313	133	-536	868	493	143	744	511	1 598	1 217	1	1 754	-223
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	4 917	1 307	116	8	1 368	1 076	608	1 149	962	4 848	1 839	593	2 527	377
Personne seule, 30 000 \$	6 660	1 277	170	-966	482	138	-268	14	10	1 270	803	-383	1 527	-553
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	7 842	654	-81	-167	1 820	319	744	951	869	1 012	907	876	1 443	345
Personne seule, 50 000 \$	12 016	95	-878	-894	129	-591	-554	-4	-798	-175	-522	-212	621	-432
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	12 966	517	-616	-602	817	-376	-23	373	-325	602	366	553	1 172	-167
Personne seule, 75 000 \$	13 679	84	-1 142	-610	10	-478	-507	151	-938	157	-256	71	929	-274
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	14 880	521	-934	-444	1 118	-176	19	525	-294	875	464	797	1 217	117
Personne seule, 100 000 \$	17 599	-232	-1 874	-2 205	-1 446	-2 079	-2 116	-1 473	-2 722	-1 376	-1 953	-1 436	-676	-1 706
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	18 717	213	-1 659	-2 087	-941	-1 679	-1 480	-1 063	-2 038	-748	-1 569	-668	384	-1 278
Personne seule, 250 000 \$	17 599	-232	-1 874	-2 276	-1 769	-1 999	-2 116	-1 473	-2 722	-1 443	-2 176	-1 436	-311	-1 706

— Les biens et services de consommation courante

Les dépenses des ménages relatives aux biens et services de consommation courante considérées par l'analyse se composent d'une vaste gamme de biens et services:

- l'alimentation à la maison;
- l'alimentation à l'extérieur de la maison;
- les chaussures et les vêtements;
- les fournitures et les services domestiques, tels les meubles, les appareils électroménagers, ainsi que les produits et les services d'entretien ménager;
- les services personnels, tels les services de coiffure, les soins esthétiques et le nettoyage des vêtements;
- les dépenses liées au loisir et aux divertissements, tels le cinéma, le théâtre, la littérature, la lecture de journaux et de périodiques ou la pratique des sports.

Hypothèses

Afin d'établir dans les différentes agglomérations urbaines la dépense afférente à cette composante du coût de la vie, l'étude suppose que les choix de consommation des ménages sont identiques quel que soit le lieu de résidence. L'étude ne cherche pas à évaluer les modifications dans le panier de biens et services des consommateurs résultant d'un changement dans les prix. Elle ne vise qu'à mesurer les écarts de prix associés à un même panier de biens et services.

Résultats

Les écarts de coûts relativement aux biens et services de consommation courante sont tous à l'avantage de Montréal. Ils sont plus importants par rapport aux grandes agglomérations américaines que canadiennes. À cet égard, l'alimentation et le coût des vêtements expliquent généralement plus des trois quarts des écarts observés.

TABLEAU 9

ÉCARTS DU COÛT POUR LES BIENS ET SERVICES DE CONSOMMATION COURANTE DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montants annuels en dollars canadiens)

	ÉCART PAR RAPPORT À MONTRÉAL													
	Coût à Montréal	AU CANADA			AUX ÉTATS-UNIS									
		Toronto	Vancouver		Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco
Personne seule, 15 000 \$	2 460	14	70	223	340	368	239	137	146	691	447	175	387	156
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	7 345	60	226	699	1 053	1 159	787	448	482	2 099	1 376	591	1 181	500
Personne seule, 30 000 \$	5 878	49	178	547	820	890	601	319	362	1 566	1 059	452	895	391
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	12 793	114	396	1 223	1 831	2 029	1 392	768	852	2 142	2 387	1 050	2 021	892
Personne seule, 50 000 \$	9 979	93	307	937	1 390	1 524	1 047	535	629	1 649	1 802	801	1 492	688
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	17 945	175	566	1 721	2 550	2 828	1 960	1 039	1 188	3 013	3 320	1 492	2 769	1 266
Personne seule, 75 000 \$	14 616	147	457	1 387	2 040	2 242	1 556	777	933	2 430	2 643	1 193	2 157	1 030
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	23 853	237	755	2 286	3 378	3 743	2 607	1 350	1 576	4 002	4 391	1 994	3 629	1 694
Personne seule, 100 000 \$	20 198	211	865	1 920	2 820	3 107	2 167	1 058	1 296	3 369	3 641	1 662	2 960	1 430
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	47 989	479	1 512	4 601	6 800	7 530	5 241	2 716	3 167	8 048	8 836	4 011	7 299	3 413
Personne seule, 250 000 \$	41 774	439	1 316	3 974	5 838	6 427	4 488	2 197	2 682	6 968	7 539	3 440	6 124	2 966

LES SERVICES DE SANTÉ ET D'ÉDUCATION

Le coût pour les ménages des services de santé et d'éducation dépend fortement du degré de participation des pouvoirs publics à leur financement. Il s'agit pour cette raison de services dont la nature diffère sensiblement de ceux dont le prix résulte pour l'essentiel du jeu de l'offre et de la demande sur les marchés. Un traitement distinct de ces dépenses dans le cadre de la présente analyse s'avère donc approprié dans ce contexte.

— La santé

Pour les fins de l'analyse, le coût de la santé comprend celui des médicaments, les honoraires versés à des professionnels de la santé et les frais relatifs à des soins hospitaliers. En raison des différences majeures quant aux orientations fondamentales concernant le financement des régimes de santé qui existent au Canada et aux États-Unis, la comparaison doit aussi prendre en considération le coût des primes versées à un régime privé d'assurance-maladie aux États-Unis, en tenant compte de la participation des employeurs au coût de celles-ci, pour établir une couverture de soins qui soit comparable à celle offerte par les régimes publics de santé au Canada.

Hypothèses

Pour les agglomérations urbaines situées au Canada, seules les dépenses non couvertes par le régime public d'assurance-maladie ont été retenues. Ces dépenses se composent pour l'essentiel du coût des médicaments et des coûts reliés aux soins dentaires.

Aux fins de comparaison avec les agglomérations urbaines situées aux États-Unis, où il n'existe pas de régime universel d'assurance-maladie, l'étude considère les trois situations qui peuvent se produire : un régime d'assurance collectif payé en partie par l'employeur, un régime individuel entièrement payé par l'employé et aucun régime.

De plus, la participation, lorsqu'elle est partielle, des ménages au coût de ces primes d'assurance est établie sur la base des taux moyens de participation observés aux États-Unis en 1995⁷. L'étude suppose alors qu'un ménage américain typique assume près de 15 % du coût de la couverture individuelle et un peu plus de 30 % du coût de la couverture familiale⁸.

Résultats

Contrairement aux biens et services de consommation courante, il est difficile d'établir un profil annuel de consommation pour les services de santé, puisqu'il s'agit de dépenses qui ne sont pas engagées fréquemment et qui dépendent de plusieurs facteurs dont notamment l'âge des adultes et celui des enfants à charge. Sous réserve des hypothèses formulées précédemment, on constate que les coûts des services de santé sont généralement plus élevés aux États-Unis qu'au Canada. Cet écart, moins prononcé pour les personnes seules, tend toutefois à s'accroître d'une façon marquée lorsque la taille du ménage augmente, compte tenu des coûts additionnels engagés par les ménages américains pour assurer la couverture des membres de leur famille. Ces résultats mettent en évidence le caractère redistributif du régime public d'assurance-maladie en vigueur au Québec et ailleurs au Canada.

Les fluctuations observées selon les revenus existent à cause de la présence ou non de franchise, du taux de coassurance, du montant différent des primes selon les agglomérations urbaines et des frais médicaux également différents selon les régions. Les coûts moins élevés aux États-Unis pour certains ménages à hauts revenus s'expliquent en partie par le fait que le prix des primes est généralement indépendant du niveau du revenu.

Compte tenu des hypothèses formulées à cet égard, les écarts du coût des services de santé entre les agglomérations urbaines considérées figurent au tableau suivant.

⁷ Source : Jensen, Gail A., Morrisey, Michael A., Gaffney, Shannon, Liston, Derek K, « The New Dominance Of Managed Care : Insurance Trends In the 1990's », 16(1), 1997, pp. 125-136, Health Affairs.

⁸ Les caractéristiques et le coût des primes d'assurance-santé varient selon les localités. Ils ont été établis par la firme Runzheimer Canada inc. dans chacune des juridictions. Afin de rendre comparables les situations à Montréal et dans les autres juridictions, le coût des primes d'assurance dentaire à l'égard des enfants de moins de 7 ans est également considéré. Les calculs ont été effectués en prenant la compagnie qui offrait les primes les moins élevées. Les coûts de santé utilisés pour les ménages vivant aux États-Unis sont donc des coûts minimums.

TABLEAU 10

ÉCARTS DU COÛT DES SERVICES DE SANTÉ DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montants annuels en dollars canadiens)

	ÉCART PAR RAPPORT À MONTRÉAL													
	Coût à Montréal	AU CANADA			AUX ÉTATS-UNIS									
		Toronto	Vancouver		Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco
Personne seule, 15 000 \$	146	7	1	391	273	353	234	290	389	414	317	343	426	284
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	380	18	3	1 918	1 188	1 470	907	1 208	1 752	1 703	2 063	1 627	1 769	1 120
Personne seule, 30 000 \$	326	15	2	416	301	367	249	300	397	435	343	356	466	288
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	641	30	5	536	517	486	369	413	-229	647	482	472	-132	-305
Personne seule, 50 000 \$	533	25	4	445	334	384	266	313	273	527	373	373	510	174
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	894	43	7	388	557	506	391	429	152	710	519	318	784	-25
Personne seule, 75 000 \$	762	36	5	361	370	401	285	327	137	583	405	305	559	48
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	1 185	56	9	218	602	529	416	446	-22	716	559	141	845	-186
Personne seule, 100 000 \$	1 039	50	-17	200	414	424	310	344	-29	653	446	137	618	-105
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	2 384	113	18	-483	791	-138	519	222	-738	61	-128	-587	1 102	-848
Personne seule, 250 000 \$	2 150	102	16	-451	588	-89	404	-165	-692	96	-85	-539	855	-719

— L'éducation

À l'instar de la santé, l'éducation occupe une part importante des budgets de dépenses des gouvernements, tant au Canada qu'aux États-Unis. Cette allocation des ressources financières des gouvernements, au Canada comme aux États-Unis, sert notamment à financer les coûts de l'éducation primaire et secondaire, pour en assurer la gratuité. C'est au niveau de l'enseignement supérieur que les écarts de coûts pour les ménages se manifestent entre les agglomérations urbaines, notamment en raison d'une participation différente des pouvoirs publics dans le financement des institutions collégiales et universitaires des différentes villes considérées.

Hypothèses

Compte tenu de ce qui précède, l'analyse ne porte que sur les seuls coûts afférents à la fréquentation d'un établissement d'enseignement universitaire. De plus, elle se limite seulement aux frais généraux d'inscription et d'admission et ne prend pas en considération d'autres frais relatifs aux études, telles les fournitures scolaires, qui peuvent varier sensiblement en fonction du champ de spécialisation de l'étudiant. Les frais qui s'appliquent sont ceux pour un étudiant qui suit un parcours d'études universitaires ne nécessitant pas de frais spéciaux autres que ceux relatifs aux frais d'admission générale et d'inscription.

De plus, étant donné le contexte différent entourant le financement des études universitaires au Canada et aux États-Unis, et dans le but d'établir les écarts sur une base comparable, les universités américaines choisies ont été celles où les coûts étaient les plus bas parmi la liste d'universités transmise par la firme Runzheimer Canada inc. Il s'agit généralement d'universités d'État.

Afin d'établir une comparaison entre les différentes grandes agglomérations, le nombre de crédits auquel s'inscrit l'étudiant demeure le même pour tous les étudiants, peu importe l'université fréquentée.

Résultats

Les données qui suivent illustrent le coût de fréquentation d'un établissement d'enseignement universitaire dans les différentes agglomérations urbaines. On remarque d'abord que les frais généraux d'inscription et d'admission sont significativement plus bas à Montréal que dans les agglomérations urbaines américaines, dans une proportion pouvant aller du simple à plus du triple. Ils sont également moins élevés qu'à Toronto et Vancouver. Cependant, l'écart est moins important comparativement à la majorité des agglomérations urbaines américaines.

TABLEAU 11

FRAIS DE SCOLARITÉ EN AOÛT 1997 POUR 30 CRÉDITS UNIVERSITAIRES
(En dollars canadiens)

Montréal	Toronto	Vancouver	Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco	Seattle
Université Concordia	Université de Toronto	Université de la Colombie-Britannique	Université d'État de Georgie	Université du Massachusetts (Amherst)	Université d'État de l'Illinois	Université du Texas à Arlington	Université d'État du Michigan	Université Florida Atlantic	Université du Connecticut (Waterbury)	Université Temple	Université d'Arizona	Université d'État de la Californie	Université de Washington
2 239	3 165	2 429	2 644	7 325	4 301	3 342	6 623	2 829	5 985	8 457	2 833	2 496	3 086
Écart avec Montréal	926	189	405	5 086	2 062	1 103	4 384	590	3 746	6 218	594	257	847

LA COMPOSANTE BIENS ET SERVICES DANS SON ENSEMBLE

L'analyse des données montre que Montréal est l'agglomération urbaine où l'ensemble des dépenses en biens et services est le plus faible. Ainsi, Montréal se classe au premier rang des agglomérations urbaines étudiées quant à la composante biens et services.

Un sommaire des résultats de l'étude pour l'ensemble des dépenses en biens et services est présenté dans les deux tableaux qui suivent. Le premier tableau indique le niveau du coût des biens et services à Montréal et le coût additionnel de ceux-ci pour les ménages des autres agglomérations. L'autre tableau montre les résultats sous la forme d'indices par rapport aux résultats de Montréal (Montréal = 100).

TABLEAU 12

ÉCARTS DU COÛT POUR L'ENSEMBLE DES BIENS ET SERVICES DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montants annuels en dollars canadiens)

	ÉCART PAR RAPPORT À MONTRÉAL													
	Coût à Montréal	AU CANADA			AUX ÉTATS-UNIS									
		Toronto	Vancouver		Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco
Personne seule, 15 000 \$	10 855	4 852	2 443	5 685	9 437	8 586	4 244	5 507	6 298	10 183	7 080	4 806	10 676	4 731
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	21 291	5 327	1 551	6 818	12 895	11 001	5 343	7 566	7 690	17 907	11 573	6 876	14 850	6 961
Personne seule, 30 000 \$	21 106	5 053	1 530	3 992	10 569	8 402	3 392	5 095	5 064	12 186	8 074	4 101	11 875	4 699
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	44 257	6 388	12 263	1 920	10 710	9 676	3 413	6 334	5 001	12 952	10 518	2 295	18 931	4 930
Personne seule, 50 000 \$	34 164	5 917	10 342	217	8 858	7 608	833	3 526	2 199	9 778	6 769	631	15 370	3 792
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	58 654	9 166	13 169	2 099	15 585	9 697	3 050	5 722	3 585	21 222	13 945	1 625	24 113	9 449
Personne seule, 75 000 \$	44 437	8 354	10 322	1 418	12 298	7 878	951	4 197	1 379	17 851	10 888	474	19 613	7 261
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	60 453	12 305	13 454	5 164	23 737	17 361	5 922	13 568	8 264	28 130	22 361	5 078	32 679	15 922
Personne seule, 100 000 \$	55 686	9 901	10 057	2 118	12 402	10 692	922	5 624	1 116	19 543	11 876	574	25 654	10 263
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	94 180	18 560	19 291	8 692	43 190	42 586	11 927	22 146	13 321	51 074	30 627	15 515	52 559	27 831
Personne seule, 250 000 \$	81 754	16 760	17 226	6 345	31 104	33 859	7 561	14 654	8 864	42 047	21 162	10 332	44 712	21 912

TABLEAU 13

INDICES DU COÛT POUR L'ENSEMBLE DES BIENS ET SERVICES DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montréal = 100)

	AU CANADA			AUX ÉTATS-UNIS										
	Montréal	Toronto	Vancouver	Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco	Seattle
Personne seule, 15 000 \$	100,0	144,7	122,5	152,4	186,9	179,1	139,1	150,7	158,0	193,8	165,2	144,3	198,4	143,6
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	100,0	125,0	107,3	132,0	160,6	151,7	125,1	135,5	136,1	184,1	154,4	132,3	169,7	132,7
Personne seule, 30 000 \$	100,0	123,9	107,3	118,9	150,1	139,8	116,1	124,1	124,0	157,7	138,3	119,4	156,3	122,3
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	100,0	114,4	127,7	104,3	124,2	121,9	107,7	114,3	111,3	129,3	123,8	105,2	142,8	111,1
Personne seule, 50 000 \$	100,0	117,3	130,3	100,6	125,9	122,3	102,4	110,3	106,4	128,6	119,8	101,8	145,0	111,1
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	100,0	115,6	122,5	103,6	126,6	116,5	105,2	109,8	106,1	136,2	123,8	102,8	141,1	116,1
Personne seule, 75 000 \$	100,0	118,8	123,2	103,2	127,7	117,7	102,1	109,4	103,1	140,2	124,5	101,1	144,1	116,3
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	100,0	120,4	122,3	108,5	139,3	128,7	109,8	122,4	113,7	146,5	137,0	108,4	154,1	126,3
Personne seule, 100 000 \$	100,0	117,8	118,1	103,8	122,3	119,2	101,7	110,1	102,0	135,1	121,3	101,0	146,1	118,4
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	100,0	119,7	120,5	109,2	145,9	145,2	112,7	123,5	114,1	154,2	132,5	116,5	155,8	129,6
Personne seule, 250 000 \$	100,0	120,5	121,1	107,8	138,0	141,4	109,2	117,9	110,8	151,4	125,9	112,6	154,7	126,8

Note : Un indice supérieur à 100 indique un coût plus élevé qu'à Montréal.

Section 3 — La fiscalité des particuliers

Les administrations publiques, de chaque côté de la frontière, accaparent, par le biais des impôts et taxes, une part importante du revenu des ménages. C'est pourquoi les différents impôts et taxes prélevés par l'ensemble des administrations publiques doivent figurer distinctement dans une comparaison du coût de la vie entre différentes agglomérations urbaines.

COMPOSITION DU FARDEAU FISCAL DES MÉNAGES

Aux fins de la présente étude, la composante fiscale du coût de la vie se compose des quatre éléments suivants : les impôts sur le revenu, les taxes à la consommation, les contributions sociales et les impôts locaux. La proportion du revenu des ménages montréalais consacrée à ces différents prélèvements fiscaux figure au tableau suivant.

TABLEAU 14

IMPÔTS ET TAXES DES MÉNAGES TYPES MONTRÉALAIS EN PROPORTION DU REVENU

(En pourcentage)

	Impôt sur le revenu ⁽¹⁾	Taxes à la consommation	Contributions sociales	Impôts locaux	Total
• Personne seule, 15 000 \$	9,8	6,0	5,2	— ⁽²⁾	21,0
• Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	5,5	4,3	5,6	— ⁽²⁾	15,3
• Personne seule, 30 000 \$	21,7	4,2	5,6	— ⁽²⁾	31,5
• Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	4,7	5,6	5,5	5,0	20,8
• Personne seule, 50 000 \$	29,9	4,5	4,2	4,5	43,2
• Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	18,4	4,4	5,0	4,1	31,9
• Personne seule, 75 000 \$	35,4	3,7	2,8	3,7	45,5
• Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	27,7	4,0	4,2	3,3	39,2
• Personne seule, 100 000 \$	38,8	3,3	2,1	3,0	47,3
• Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	41,4	2,6	1,7	1,6	47,2
• Personne seule, 250 000 \$	46,9	2,2	0,8	1,4	51,4

(1) Incluant les crédits d'impôt remboursables et les allocations d'aide aux familles.

(2) Les impôts fonciers afférents aux logements des ménages locataires se reflètent généralement dans le loyer.

L'examen des résultats sur la répartition de la composante fiscale révèle que l'impôt sur le revenu constitue généralement le principal prélèvement fiscal supporté par les ménages montréalais. Viennent ensuite les taxes à la consommation et les contributions sociales. Enfin, les impôts locaux, principalement les impôts fonciers municipaux, occupent également une place importante. Toutefois, aux fins de l'étude, seuls les impôts locaux payés par les propriétaires sont identifiés. Les ménages locataires supportent généralement ceux-ci à même les paiements de loyer.

Un même examen réalisé à l'égard des autres agglomérations urbaines étudiées montre que la répartition pour les ménages de Toronto et Vancouver est comparable à celle des ménages de Montréal. La répartition du fardeau fiscal des ménages canadiens se distingue toutefois de celle des ménages américains en raison de la plus faible importance aux États-Unis des taxes à la consommation.

— **Les impôts sur le revenu**

Hypothèses

Le niveau des impôts sur le revenu d'un particulier dépend principalement de son revenu. Sa situation familiale, notamment la présence d'un conjoint ou d'enfants à charge, exerce également une influence puisqu'elle réduit sa capacité à payer des impôts. Le contribuable, qu'il soit américain ou canadien, peut alors profiter d'exemptions ou de crédits d'impôt qui visent à tenir compte de sa situation particulière. Enfin, le niveau des impôts sur le revenu dépend des différentes préférences fiscales dont peut se prévaloir un contribuable dans une juridiction donnée, telles celles pour contributions à un régime enregistré d'épargne-retraite ou pour dons de charité. Ces caractéristiques des régimes fiscaux, qui déterminent le niveau des contributions des ménages à l'impôt sur le revenu, se reflètent dans les résultats de l'étude, laquelle prend en considération plusieurs des éléments distinctifs des juridictions étudiées en ce qui a trait aux choix des exemptions, des déductions et des crédits d'impôt qui s'offrent aux contribuables. L'annexe au présent document expose les différentes hypothèses retenues par l'étude à cet égard.

Résultats

Parmi les éléments du régime fiscal qui contribuent le plus à accroître le coût de la vie à Montréal, on retrouve au premier rang les impôts sur le revenu. C'est notamment le cas pour les ménages à revenus élevés. Les écarts sont attribuables, entre autres, au fait que, d'une part, les taux marginaux d'imposition sont plus élevés au Québec et que, d'autre part, les niveaux de revenus à partir desquels ils s'appliquent sont plus bas qu'aux États-Unis.

Dans l'ensemble, les ménages canadiens paient plus d'impôts sur le revenu que les ménages vivant aux États-Unis. Cependant, le caractère plus progressif du régime d'imposition du revenu au Québec atténue les écarts observés chez les faibles revenus.

Par comparaison aux grandes agglomérations américaines, l'impôt sur le revenu est en moyenne plus élevé au Québec pour les personnes seules. Cet écart est toutefois moindre pour les familles avec enfants.

TABLEAU 15

ÉCARTS DU COÛT DES IMPÔTS SUR LE REVENU DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montants annuels en dollars canadiens)

	ÉCART PAR RAPPORT À MONTRÉAL													
	Coût à Montréal	AU CANADA		AUX ÉTATS-UNIS										
		Toronto	Vancouver	Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco	Seattle
Personne seule, 15 000 \$	1 469	-138	444	-296	-236	-213	-622	-551	-622	-290	445	-414	-435	-622
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	1 635	795	1 407	-325	-172	-290	-1 066	-608	-1 066	-306	1 067	-735	-783	-1 066
Personne seule, 30 000 \$	6 524	-1 601	-634	-2 201	-2 216	-2 568	-3 426	-2 573	-3 426	-1 874	-1 293	-2 750	-2 493	-3 426
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	2 350	1 573	2 007	978	711	-393	-185	167	-640	-396	2 065	868	-1 814	-645
Personne seule, 50 000 \$	14 965	-3 104	-2 436	-7 606	-8 430	-9 582	-9 130	-8 256	-9 744	-9 103	-7 132	-7 811	-10 320	-9 994
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	13 813	-1 391	-274	-6 446	-7 319	-8 296	-8 487	-6 347	-8 855	-9 583	-5 264	-6 748	-10 547	-9 711
Personne seule, 75 000 \$	26 522	-4 441	-3 667	-12 732	-14 975	-15 707	-14 687	-12 945	-15 267	-17 390	-13 158	-12 647	-17 708	-16 759
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	27 685	-4 986	-3 478	-14 209	-15 432	-17 397	-16 452	-14 516	-18 053	-17 699	-12 959	-14 285	-20 043	-19 595
Personne seule, 100 000 \$	38 787	-4 769	-3 783	-18 240	-19 881	-21 950	-20 791	-18 386	-21 513	-22 747	-18 152	-18 116	-24 310	-23 834
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	103 447	-9 085	-5 640	-41 613	-49 135	-57 384	-50 306	-43 964	-52 535	-51 956	-41 678	-45 784	-52 906	-56 458
Personne seule, 250 000 \$	117 304	-6 818	-2 089	-43 173	-50 724	-58 895	-51 545	-46 117	-53 686	-54 414	-44 517	-46 183	-52 989	-57 806

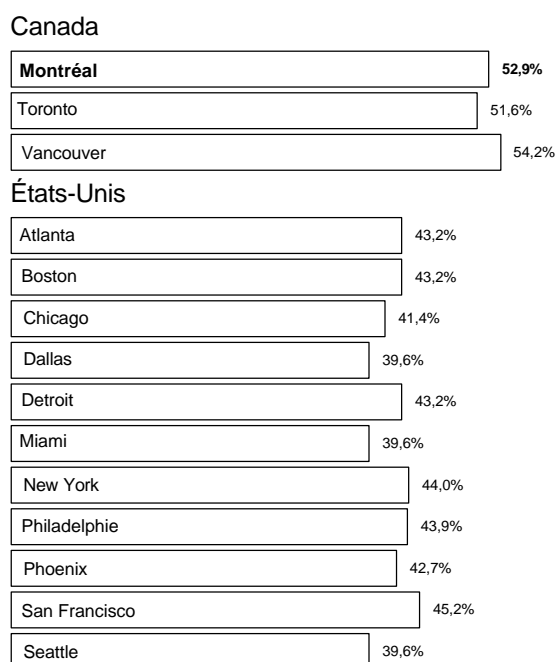
Note : Les impôts sur le revenu incluent les crédits d'impôt remboursables, les allocations d'aide aux familles du Québec et les primes d'assurance-maladie de la Colombie-Britannique.

Taux marginaux maximums

Les taux marginaux maximums, exigés sur le revenu imposable des contribuables québécois les mieux nantis, sont comparables à ceux en vigueur dans les autres provinces canadiennes et supérieurs à ceux qui s'appliquent aux États-Unis. En outre, le revenu imposable d'un contribuable américain, pour un même revenu total, est souvent inférieur à celui d'un contribuable canadien en raison des déductions et exemptions personnelles aux États-Unis, qui viennent réduire le niveau du revenu soumis à l'impôt, et de l'utilisation plus importante des crédits d'impôt non remboursables au Canada, lesquels réduisent l'impôt à payer du contribuable. Le niveau de revenu imposable à partir duquel s'appliquent les taux marginaux maximums d'imposition était, en août 1997, d'environ 63 425 \$ au Canada et d'environ 372 700 \$ (271 050 \$ américains) aux États-Unis. Les taux marginaux maximums d'imposition cumulés des différents paliers d'administration, qui s'appliquaient en août 1997 aux revenus les plus élevés, sont présentés dans le graphique qui suit. À cet égard, certaines villes des États-Unis prélèvent également un impôt sur le revenu, dont Detroit, New York et Philadelphie, ceux-ci étant considérés aux fins de cette comparaison.

GRAPHIQUE 1

**TAUX MARGINAUX MAXIMUMS D'IMPOSITION DU REVENU
DANS LES DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES EN AOÛT 1997⁽¹⁾**
(% du revenu imposable)



(1) Excluant les contributions de 1,45 % au programme américain d'assurance-hospitalisation, ainsi que la contribution au Québec au Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail.

— Les taxes à la consommation

Hypothèses

Le montant des taxes à la consommation défrayé par un ménage dépend de ses choix de consommation. Ainsi, le niveau de ces taxes est largement tributaire de la proportion du budget familial allouée à des biens et services non taxables, tels le logement, l'alimentation et les services de garde d'enfants.

Afin d'évaluer les taxes à la consommation, l'étude s'appuie sur les hypothèses de consommation retenues à la section précédente concernant le panier de biens et services consommés par chacun des ménages types. Le panier de consommation est donc le même dans l'ensemble des grandes agglomérations étudiées. Les taxes à la consommation incluent l'ensemble des taxes de vente, des taxes spécifiques applicables à certains produits, ainsi que le coût des permis de conduire dans les différentes juridictions. Les taxes touchant les produits du tabac et les boissons alcooliques ne sont pas considérées puisque leur ampleur dépend trop largement des choix de consommation du ménage.

Résultats

Les taxes à la consommation sont dans l'ensemble plus élevées au Québec. Cela s'explique par le fait que, d'une part, l'assiette de la taxe sur les ventes est plus large au Québec qu'ailleurs et que, d'autre part, les taux des taxes à la consommation sont de façon générale plus élevés au Québec qu'aux États-Unis.

Les écarts du coût de la vie entre agglomérations, qui découlent des taxes à la consommation, sont présentés au tableau de la page suivante. Un autre tableau présente également les taux des taxes de vente ainsi que ceux des taxes spécifiques sur l'essence qui s'appliquent dans chacune des juridictions.

TABLEAU 16

ÉCARTS DU COÛT DES TAXES À LA CONSOMMATION DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montants annuels en dollars canadiens)

	ÉCART PAR RAPPORT À MONTRÉAL													
	Coût à Montréal	AU CANADA		AUX ÉTATS-UNIS										
		Toronto	Vancouver	Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco	Seattle
Personne seule, 15 000 \$	896	-108	-196	-464	-446	-306	-425	-465	-439	-240	-412	-428	-326	-295
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	1 301	-135	-309	-630	-906	-495	-749	-839	-700	-366	-842	-713	-545	-450
Personne seule, 30 000 \$	1 263	-126	-268	-559	-694	-361	-588	-673	-578	-249	-628	-566	-408	-322
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	2 783	-293	-541	-1 250	-1 873	-1 145	-1 643	-1 779	-1 547	-1 716	-1 809	-1 560	-1 230	-1 106
Personne seule, 50 000 \$	2 259	-208	-420	-1 075	-1 525	-947	-1 338	-1 451	-1 276	-1 364	-1 445	-1 284	-1 017	-910
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	3 330	-310	-651	-1 168	-2 280	-1 373	-1 912	-2 122	-1 783	-2 070	-2 164	-1 758	-1 392	-1 176
Personne seule, 75 000 \$	2 749	-225	-524	-1 014	-1 890	-1 144	-1 578	-1 760	-1 489	-1 683	-1 763	-1 463	-1 165	-971
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	3 981	-334	-785	-1 221	-2 750	-1 633	-2 230	-2 521	-2 062	-2 484	-2 583	-2 020	-1 581	-1 265
Personne seule, 100 000 \$	3 346	-252	-645	-1 059	-2 330	-1 372	-1 874	-2 128	-1 742	-2 060	-2 152	-1 706	-1 336	-1 051
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	6 464	-395	-1 263	-1 792	-4 579	-2 351	-3 410	-4 048	-3 094	-4 070	-4 164	-3 097	-2 262	-1 517
Personne seule, 250 000 \$	5 503	-299	-1 071	-1 493	-3 910	-1 963	-2 867	-3 440	-2 607	-3 430	-3 506	-2 600	-1 897	-1 203

TABLEAU 17

TAUX DES TAXES DE VENTE ET DES TAXES SPÉCIFIQUES SUR L'ESSENCE EN AOÛT 1997

	TAXES DE VENTE		TAXES SPÉCIFIQUES SUR L'ESSENCE		
	Taux en % ⁽¹⁾	Écart avec Montréal	Taxe en cents canadiens par litre ⁽²⁾	Écart avec Montréal (cents par litre)	Application de la taxe de vente
Montréal	13,95	—	26,70	—	Oui
Toronto	15,00	1,05	24,70	-2,00	Non
Vancouver	14,00	0,05	25,00	-1,70	Non
Atlanta	6,20	-7,75	9,37	-17,33	Non
Boston	5,00	-8,95	14,28	-12,42	Oui
Chicago	7,80	-6,15	13,66	-13,04	Oui
Dallas	8,30	-5,65	13,91	-12,79	Non
Detroit	6,00	-7,95	12,10	-14,60	Oui
Miami	6,00	-7,95	11,19	-15,51	Oui
New York	8,10	-5,85	14,77	-11,93	Oui
Philadelphie	6,00	-7,95	16,03	-10,67	Non
Phoenix	6,90	-7,05	13,19	-13,51	Non
San Francisco	8,30	-5,65	13,19	-13,51	Oui
Seattle	8,60	-5,35	15,00	-11,70	Non

(1) Taux incluant l'ensemble des administrations. Les villes, districts ou comtés américains suivants administrent une taxe de vente : Atlanta (2,2 %), Chicago (1,55 %), Dallas (2,05 %), New York (4,1 %), Phoenix (1,9 %), San Francisco (2,3 %) et Seattle (2,1 %).

(2) Taxes spécifiques prélevées par l'ensemble des administrations. La taxe spécifique du gouvernement fédéral s'établit à 10,0 cents par litre au Canada, et à 18,3 cents américains par gallon (1 gallon américain = 3,785 litres) aux États-Unis, soit l'équivalent de 6,65 cents canadiens par litre.

— Les contributions sociales

Hypothèses

Au Canada comme aux États-Unis, les contributions sociales consistent en des prélèvements proportionnels au salaire qui visent à financer certains régimes d'assurance sociale. Le tableau suivant présente ces régimes et les caractéristiques qui établissent le montant des contributions des ménages à ceux-ci.

TABLEAU 18

CONTRIBUTIONS SOCIALES TAUX ET MAXIMUMS EN AOÛT 1997

	Taux en % du salaire assujetti	Maximum du salaire assujetti en dollars canadiens	Contribution annuelle maximale en dollars canadiens
AU CANADA			
Régime de rentes du Québec et régime de pensions du Canada ⁽¹⁾	3,00	35 800	969
Assurance-emploi	2,90	39 000	1 131
Total au Canada	5,90	—	2 100
AUX ÉTATS-UNIS			
Sécurité sociale ⁽²⁾	6,20	89 934	5 576
Assurance-hospitalisation	1,45	—	aucune limite
Total aux États-Unis	7,65	—	aucune limite

(1) Une exemption de 3 500 \$ s'applique sur le gain admissible (salaire ou revenu d'entreprise) au régime de rentes du Québec ou au régime de pensions du Canada.

(2) Comprend deux programmes : le programme de pensions de retraite « Old Age and Survivors Insurance Program » (5,6 %) et le programme d'assurance-invalidité « Disability Insurance Program » (0,6 %).

Résultats

Étant donné que les contributions sociales sont généralement établies uniquement selon une proportion fixe du salaire, les écarts entre les agglomérations sont les mêmes pour un même niveau de rémunération. De plus, il n'y a pas d'écarts entre les différentes agglomérations canadiennes puisque ces régimes possèdent les mêmes caractéristiques.

Les contributions sociales sont plus élevées aux États-Unis que celles perçues au Canada. En outre, ces charges parafiscales représentent un fardeau relativement plus important pour les ménages à faibles et moyens revenus puisqu'elles sont généralement limitées par une contribution maximale, à l'exception du programme américain d'assurance-hospitalisation.

Le niveau plus faible de ces contributions au Québec et au Canada contribue donc à rendre plus progressif le régime fiscal québécois et canadien par rapport au régime américain. De plus, la possibilité qu'ont les contribuables québécois et canadiens de profiter de crédits d'impôt sur le revenu à l'égard de ces contributions ajoute à cet avantage puisque cet allègement n'a généralement pas d'équivalent du côté américain⁹.

⁹ Parmi les juridictions américaines étudiées, seul le Massachusetts permet aux contribuables de réduire leur revenu imposable d'une partie de leurs contributions sociales.

TABLEAU 19

ÉCARTS DU COÛT DES CONTRIBUTIONS SOCIALES DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montants annuels en dollars canadiens)

	ÉCART PAR RAPPORT À MONTRÉAL													
	Coût à Montréal	AU CANADA		AUX ÉTATS-UNIS										
		Toronto	Vancouver	Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco	Seattle
Personne seule, 15 000 \$	780	—	—	368	368	368	368	368	368	368	368	368	368	368
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	1 665	—	—	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630
Personne seule, 30 000 \$	1 665	—	—	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	2 740	—	—	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085
Personne seule, 50 000 \$	2 100	—	—	1 725	1 725	1 725	1 725	1 725	1 725	1 725	1 725	1 725	1 725	1 725
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	3 765	—	—	1 973	1 973	1 973	1 973	1 973	1 973	1 973	1 973	1 973	1 973	1 973
Personne seule, 75 000 \$	2 100	—	—	3 638	3 638	3 638	3 638	3 638	3 638	3 638	3 638	3 638	3 638	3 638
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	4 200	—	—	3 450	3 450	3 450	3 450	3 450	3 450	3 450	3 450	3 450	3 450	3 450
Personne seule, 100 000 \$	2 100	—	—	4 926	4 926	4 926	4 926	4 926	4 926	4 926	4 926	4 926	4 926	4 926
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	4 200	—	—	10 577	10 577	10 577	10 577	10 577	10 577	10 577	10 577	10 577	10 577	10 577
Personne seule, 250 000 \$	2 100	—	—	7 101	7 101	7 101	7 101	7 101	7 101	7 101	7 101	7 101	7 101	7 101

— Les impôts locaux

Hypothèses

Les impôts locaux comprennent principalement les impôts fonciers prélevés par les différentes administrations locales, telles, au Québec, les municipalités et les commissions scolaires.

Les impôts fonciers dépendent surtout de la valeur de la propriété, alors que les différents tarifs locaux exigés varient selon les services utilisés par les ménages. De plus, le coût des péages sur les ponts et les routes est également considéré dans l'étude.

Résultats

À l'exception des habitants de Vancouver et de Phoenix, les ménages montréalais, qu'ils soient en couples ou seuls, déboursent moins au chapitre des impôts locaux que tout autre ménage résidant dans les grandes agglomérations urbaines étudiées, et ce, quel que soit le niveau de revenu du ménage. De façon générale, les résultats reflètent le prix élevé des propriétés dans les agglomérations urbaines autres que Montréal et les responsabilités qui y sont généralement exercées par les gouvernements locaux.

Les impôts fonciers sont fréquemment déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu des États et des villes américaines. Ils sont en outre toujours déductibles aux fins de l'impôt fédéral américain sur le revenu, ce qui réduit l'importance des impôts sur le revenu dans le coût de la vie aux États-Unis. De plus, certains États américains, à l'instar du Québec et de l'Ontario, apportent une aide fiscale à l'égard des impôts fonciers supportés par les moins bien nantis¹⁰.

¹⁰ Le Québec et l'Ontario offrent un remboursement partiel des impôts fonciers aux ménages à faibles et moyens revenus. Le Massachusetts permet la déduction d'une partie du loyer aux fins de l'impôt sur le revenu. L'État et la ville de New York, l'Arizona, la Californie et la Georgie admettent les impôts fonciers en déduction du revenu imposable. L'Illinois et le Michigan offrent un crédit d'impôt pour impôts fonciers.

TABLEAU 20

ÉCARTS DU COÛT DES IMPÔTS LOCAUX DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montants annuels en dollars canadiens)

	ÉCART PAR RAPPORT À MONTRÉAL														
	Coût à Montréal	AU CANADA		AUX ÉTATS-UNIS											
		Toronto	Vancouver	Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco	Seattle	
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	2 518	748	-472	1 507	2 049	2 799	2 046	1 906	2 609	3 075	2 000	-450	2 509	1 464	
Personne seule, 50 000 \$	2 254	793	-397	1 340	1 979	2 449	1 717	1 510	2 035	2 952	1 791	-470	2 146	1 358	
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	3 038	1 555	-625	1 169	4 264	4 094	2 262	1 264	2 912	5 261	2 350	-441	3 677	2 143	
Personne seule, 75 000 \$	2 779	1 552	-630	958	3 739	3 532	1 891	1 051	2 432	4 738	1 994	-482	3 126	1 840	
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	3 287	1 969	-661	1 949	4 405	4 574	2 723	1 738	3 953	5 815	2 706	-160	4 188	3 062	
Personne seule, 100 000 \$	3 038	1 914	-681	1 735	3 665	3 929	2 354	1 482	2 912	5 261	2 350	-319	3 630	2 630	
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	3 998	1 823	-664	2 222	7 718	12 393	4 098	3 980	5 611	7 214	5 932	1 074	6 121	4 663	
Personne seule, 250 000 \$	3 606	1 839	-565	1 906	6 643	10 438	3 557	3 474	4 809	6 513	5 166	636	5 379	4 051	

Note : Ménages propriétaires seulement. Les ménages locataires ne supportent pas directement d'impôts locaux, ceux-ci sont inclus dans l'analyse du coût du logement.

LA FISCALITÉ DANS SON ENSEMBLE

Les résultats globaux obtenus de l'étude concernant la composante fiscale du coût de la vie sont présentés dans les deux tableaux qui suivent. On y retrouve, d'une part, le niveau total des contributions fiscales à Montréal et, d'autre part, les écarts entre le fardeau fiscal des autres agglomérations urbaines par rapport à Montréal. Ensuite, une comparaison du niveau total des contributions fiscales est présentée sous la forme d'indice où celui de Montréal sert de référence (Montréal = 100).

Résultats

Comparativement aux autres agglomérations canadiennes, Montréal offre à ses concitoyens un environnement fiscal relativement avantageux pour les ménages à faibles et à moyens revenus qui ont des enfants. Plusieurs mesures fiscales s'appliquant au Québec créent un biais nettement favorable à ces ménages. C'est le cas, notamment, des crédits d'impôt personnels visant la reconnaissance par la fiscalité des besoins essentiels des ménages, de la réduction d'impôt à l'égard des familles, du crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente du Québec, du remboursement d'impôts fonciers ainsi que du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde, s'il y a lieu. Ces dispositions réduisent sensiblement les impôts et les taxes de ces ménages, notamment ceux des familles ayant des revenus moyens, lesquels paient, dans la très grande majorité des cas, moins d'impôts et taxes à Montréal que dans toutes les autres juridictions considérées.

Pour les ménages à revenus élevés, le Québec possède des niveaux de taxation plus élevés, principalement en raison d'une fiscalité plus progressive et d'un niveau plus important de taxes à la consommation.

TABLEAU 21

ÉCARTS DU COÛT DE L'ENSEMBLE DES IMPÔTS ET DES TAXES DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montants annuels en dollars canadiens)

	ÉCART PAR RAPPORT À MONTRÉAL													
	Coût à Montréal	AU CANADA			AUX ÉTATS-UNIS									
		Toronto	Vancouver		Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco
Personne seule, 15 000 \$	3 145	-246	248	-392	-314	-152	-679	-649	-693	-162	401	-474	-393	-549
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	4 601	660	1 098	-326	-448	-155	-1 185	-818	-1 136	-42	855	-818	-698	-887
Personne seule, 30 000 \$	9 451	-1 727	-902	-2 130	-2 280	-2 298	-3 384	-2 616	-3 374	-1 493	-1 291	-2 686	-2 271	-3 118
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	10 391	2 028	994	2 321	1 972	2 346	1 302	1 378	1 506	2 048	3 341	-58	550	798
Personne seule, 50 000 \$	21 578	-2 518	-3 253	-5 615	-6 251	-6 355	-7 027	-6 472	-7 261	-5 789	-5 061	-7 840	-7 466	-7 821
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	23 945	-146	-1 550	-4 473	-3 363	-3 602	-6 165	-5 233	-5 754	-4 420	-3 105	-6 975	-6 290	-6 771
Personne seule, 75 000 \$	34 149	-3 114	-4 821	-9 151	-9 489	-9 681	-10 737	-10 016	-10 686	-10 697	-9 289	-10 954	-12 109	-12 251
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	39 152	-3 350	-4 925	-10 030	-10 327	-11 006	-12 509	-11 850	-12 713	-10 918	-9 386	-13 015	-13 986	-14 347
Personne seule, 100 000 \$	47 270	-3 107	-5 110	-12 638	-13 619	-14 468	-15 385	-14 106	-15 417	-14 621	-13 028	-15 216	-17 089	-17 329
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	118 108	-7 657	-7 568	-30 606	-35 419	-36 765	-39 041	-33 456	-39 441	-38 235	-29 333	-37 230	-38 470	-42 735
Personne seule, 250 000 \$	128 512	-5 278	-3 725	-35 659	-40 890	-43 318	-43 754	-38 982	-44 384	-44 230	-35 756	-41 046	-42 406	-47 857

TABLEAU 22

INDICES DU COÛT DE L'ENSEMBLE DES IMPÔTS ET DES TAXES DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montréal = 100)

	AU CANADA			AUX ÉTATS-UNIS										
	Montréal	Toronto	Vancouver	Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco	Seattle
Personne seule, 15 000 \$	100,0	92,2	107,9	87,5	90,0	95,2	78,4	79,4	78,0	94,8	112,7	84,9	87,5	82,5
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	100,0	114,3	123,9	92,9	90,3	96,6	74,2	82,2	75,3	99,1	118,6	82,2	84,8	80,7
Personne seule, 30 000 \$	100,0	81,7	90,5	77,5	75,9	75,7	64,2	72,3	64,3	84,2	86,3	71,6	76,0	67,0
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	100,0	119,5	109,6	122,3	119,0	122,6	112,5	113,3	114,5	119,7	132,1	99,4	105,3	107,7
Personne seule, 50 000 \$	100,0	88,3	84,9	74,0	71,0	70,5	67,4	70,0	66,4	73,2	76,5	63,7	65,4	63,8
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	100,0	99,4	93,5	81,3	86,0	85,0	74,3	78,1	76,0	81,5	87,0	70,9	73,7	71,7
Personne seule, 75 000 \$	100,0	90,9	85,9	73,2	72,2	71,7	68,6	70,7	68,7	68,7	72,8	67,9	64,5	64,1
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	100,0	91,4	87,4	74,4	73,6	71,9	68,1	69,7	67,5	72,1	76,0	66,8	64,3	63,4
Personne seule, 100 000 \$	100,0	93,4	89,2	73,3	71,2	69,4	67,5	70,2	67,4	69,1	72,4	67,8	63,8	63,3
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	100,0	93,5	93,6	74,1	70,0	68,9	66,9	71,7	66,6	67,6	75,2	68,5	67,4	63,8
Personne seule, 250 000 \$	100,0	95,9	97,1	72,3	68,2	66,3	66,0	69,7	65,5	65,6	72,2	68,1	67,0	62,8

Note : Un indice supérieur à 100 indique un coût plus élevé qu'à Montréal.

Section 4 — Le coût de la vie : la fiscalité et le coût des biens et services

En considérant les résultats obtenus pour les différentes composantes du coût de la vie, il est possible de présenter un portrait global de la situation, qui comprend à la fois les écarts de fardeau fiscal et ceux découlant des prix à la consommation en vigueur dans les différentes juridictions considérées.

RÉSULTATS D'ENSEMBLE

L'examen des résultats d'ensemble permet de dégager certains constats. D'une part, la comparaison du coût de la vie entre Montréal et les agglomérations urbaines canadiennes montre qu'il est toujours moins coûteux globalement de vivre à Montréal. D'autre part, la comparaison avec les agglomérations urbaines américaines place Montréal dans une situation avantageuse dans le cas des ménages à faibles revenus. Pour les ménages à moyens revenus, le coût de la vie à Montréal est avantageux pour ceux qui ont des enfants et comparable pour les personnes seules. Dans le cas des ménages à revenus élevés, Montréal est moins concurrentielle en regard de sa fiscalité, ce qui se reflète au niveau du coût de la vie total.

Les résultats d'ensemble de l'étude figurent aux tableaux qui suivent.

TABLEAU 23

ÉCARTS DU COÛT DE LA VIE POUR L'ENSEMBLE DES COMPOSANTES FISCALE ET NON FISCALE DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montants annuels en dollars canadiens)

	ÉCART PAR RAPPORT À MONTRÉAL													
	Coût à Montréal	AU CANADA					AUX ÉTATS-UNIS							
		Toronto	Vancouver	Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco	Seattle
Personne seule, 15 000 \$	13 999	4 606	2 691	5 293	9 123	8 435	3 565	4 858	5 605	10 020	7 480	4 332	10 283	4 181
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	25 892	5 987	2 649	6 492	12 447	10 846	4 158	6 748	6 554	17 865	12 429	6 058	14 151	6 075
Personne seule, 30 000 \$	30 557	3 326	629	1 862	8 289	6 104	7	2 479	1 690	10 693	6 783	1 415	9 605	1 581
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	54 648	8 416	13 257	4 240	12 682	12 022	4 715	7 712	6 507	15 000	13 858	2 238	19 481	5 727
Personne seule, 50 000 \$	55 742	3 399	7 089	-5 398	2 607	1 253	-6 194	-2 946	-5 062	3 989	1 707	-7 209	7 904	-4 029
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	82 600	9 020	11 619	-2 374	12 222	6 095	-3 114	489	-2 169	16 802	10 840	-5 350	17 823	2 678
Personne seule, 75 000 \$	78 587	5 241	5 501	-7 733	2 809	-1 802	-9 787	-5 819	-9 307	7 154	1 599	-10 481	7 504	-4 990
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	99 606	8 955	8 529	-4 867	13 410	6 356	-6 587	1 718	-4 448	17 212	12 975	-7 937	18 693	1 574
Personne seule, 100 000 \$	102 956	6 794	4 948	-10 519	-1 217	-3 776	-14 463	-8 482	-14 302	4 922	-1 153	-14 642	8 565	-7 067
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	212 289	10 903	11 724	-21 914	7 771	5 821	-27 114	-11 309	-26 119	12 839	1 294	-21 715	14 090	-14 903
Personne seule, 250 000 \$	210 267	11 481	13 501	-29 314	-9 786	-9 459	-36 192	-24 329	-35 519	-2 183	-14 594	-30 714	2 306	-25 945

Note : Étant donné que le profil de consommation des ménages est évalué pour une situation moyenne au Canada, et que la méthodologie consiste à appliquer à ce profil les écarts de prix des biens et services et les écarts de fardeau fiscal entre les agglomérations, le coût de la vie total peut excéder dans certains cas le revenu du ménage.

TABLEAU 24

INDICES DU COÛT DE LA VIE POUR L'ENSEMBLE DES COMPOSANTES FISCALE ET NON FISCALE DANS DIVERSES AGGLOMÉRATIONS URBAINES
(Montréal = 100)

	Rang de Montréal	AU CANADA			AUX ÉTATS-UNIS										
		Montréal	Toronto	Vancouver	Atlanta	Boston	Chicago	Dallas	Detroit	Miami	New York	Philadelphie	Phoenix	San Francisco	Seattle
Personne seule, 15 000 \$	1	100,0	132,9	119,2	137,8	165,2	160,3	125,5	134,7	140,0	171,6	153,4	130,9	173,5	129,9
Couple ayant un enfant de moins de 6 ans, 30 000 \$	1	100,0	123,1	110,2	125,1	148,1	141,9	116,1	126,1	125,3	169,0	148,0	123,4	154,7	123,5
Personne seule, 30 000 \$	1	100,0	110,9	102,1	106,1	127,1	120,0	100,0	108,1	105,5	135,0	122,2	104,6	131,4	105,2
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 50 000 \$	1	100,0	115,4	124,3	107,8	123,2	122,0	108,6	114,1	111,9	127,4	125,4	104,1	135,6	110,5
Personne seule, 50 000 \$	7	100,0	106,1	112,7	90,3	104,7	102,2	88,9	94,7	90,9	107,2	103,1	87,1	114,2	92,8
Couple ayant 2 enfants de moins de 6 ans, 75 000 \$	5	100,0	110,9	114,1	97,1	114,8	107,4	96,2	100,6	97,4	120,3	113,1	93,5	121,6	103,2
Personne seule, 75 000 \$	8	100,0	106,7	107,0	90,2	103,6	97,7	87,5	92,6	88,2	109,1	102,0	86,7	109,5	93,7
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 100 000 \$	5	100,0	109,0	108,6	95,1	113,5	106,4	93,4	101,7	95,5	117,3	113,0	92,0	118,8	101,6
Personne seule, 100 000 \$	10	100,0	106,6	104,8	89,8	98,8	96,3	86,0	91,8	86,1	104,8	98,9	85,8	108,3	93,1
Couple ayant 2 enfants de 17 et 18 ans, 250 000 \$	7	100,0	105,1	105,5	89,7	103,7	102,7	87,2	94,7	87,7	106,0	100,6	89,8	106,6	93,0
Personne seule, 250 000 \$	11	100,0	105,5	106,4	86,1	95,3	95,5	82,8	88,4	83,1	99,0	93,1	85,4	101,1	87,7

Note : Un indice supérieur à 100 indique un coût de la vie plus élevé qu'à Montréal. Le coût de la vie représente la somme des impôts, des taxes et des dépenses en biens et services.

Conclusion

La présente étude sur le coût de la vie vise à élargir à l'ensemble des composantes du coût de la vie les comparaisons entre diverses juridictions, qui souvent ne touchent que la composante fiscale du coût de la vie.

Lorsqu'elles se restreignent à la composante fiscale, les comparaisons entre diverses juridictions se révèlent limitées. Elles omettent ainsi de prendre en considération que le niveau de la fiscalité et le coût des biens et services sont des éléments indissociables du niveau de vie des individus et des familles.

En comparant la situation des ménages habitant Montréal et de ceux habitant d'autres agglomérations urbaines situées en Amérique du Nord, les résultats de l'étude indiquent que les biens et services sont généralement moins coûteux à Montréal. Ce résultat s'explique non seulement par le fait que le prix du logement joue à l'avantage des consommateurs montréalais, mais aussi par le fait que, à titre de résidents du Québec et du Canada, ils peuvent bénéficier de nombreux services publics gratuits ou pour des montants qui apparaissent modestes en comparaison de leur valeur réelle, comme par exemple l'éducation et les services de santé.

En raison de ce choix de société, les ménages montréalais et, par extension, les Québécois dans l'ensemble, peuvent devoir assumer, selon leur situation, un fardeau fiscal plus élevé qu'ailleurs, notamment qu'aux États-Unis.

Globalement, l'analyse du coût de la vie, soit l'ensemble du fardeau fiscal et du coût des biens et services, témoigne d'une situation généralement favorable aux ménages montréalais en comparaison de celle observée ailleurs pour les ménages à faibles et moyens revenus. Le coût de la vie se révèle toutefois généralement plus élevé pour les ménages à hauts revenus en raison d'une fiscalité plus progressive à Montréal.

Annexe — Informations additionnelles concernant la méthodologie et les données de l'étude

LA SITUATION DE RÉFÉRENCE

L'approche retenue par la firme Runzheimer Canada inc. se distingue notamment par l'établissement, pour chacun des ménages représentatifs de l'étude, d'une situation de référence. Ainsi, les caractéristiques socio-économiques qui servent à établir le coût de la vie des ménages ont d'abord été établies pour une situation moyenne de données relatives à environ 130 agglomérations au Canada. Ces caractéristiques sont les suivantes:

- le type et la taille de la résidence;
- le nombre de voitures, leur catégorie et l'utilisation qui en est faite;
- le panier des biens et services consommés par les ménages.

Ces caractéristiques demeurent les mêmes entre les juridictions lorsque l'on compare la situation des ménages dans chacune d'entre elles. Elles ne varient donc qu'en fonction du type de ménage, défini par le nombre de personnes qui le compose et son niveau de revenu. Le coût de la vie qui correspond à la situation de référence pour chacun des ménages est présenté dans les graphiques à la fin de la présente annexe.

LES SOURCES DES DONNÉES

Les données de base de l'étude, notamment celles qui caractérisent la situation de référence et les prix des différents biens et services dans chacune des juridictions, ont été produites par la firme Runzheimer Canada inc., qui se spécialise dans les comparaisons du coût de la vie. Les frais de garde, les frais de scolarité, le coût des primes privées d'assurance-santé supportés par les ménages dans les juridictions américaines et la tarification des services municipaux, lorsque celle-ci n'est pas incluse dans les impôts fonciers généraux, ont été ajoutés aux résultats de l'étude sur la base des informations obtenues à cet égard de la firme Runzheimer Canada inc.

CALCUL DES IMPÔTS SUR LE REVENU

À partir des paramètres obtenus de la firme Runzheimer Canada inc., le ministère des Finances a calculé les impôts sur le revenu dans les différentes juridictions. Ces calculs prennent en considération plusieurs dépenses fiscales qui caractérisent les régimes fiscaux des différentes juridictions étudiées. On y retrouve notamment les déductions et les crédits d'impôt à l'égard des versements à un régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) ou à un régime de pension agréé (RPA), des frais de garde, des dons de charité, des frais de scolarité et des montants relatifs aux études. Les dépenses fiscales sont souvent plus importantes aux États-Unis, puisque les intérêts hypothécaires, les impôts fonciers, les dons de charité et les impôts sur le revenu locaux et municipaux y sont fréquemment déductibles du revenu imposable.

De plus, certains États admettent en déduction du revenu une partie du loyer ou accordent un crédit d'impôt à l'égard de celui-ci. L'État du Massachusetts accorde une déduction pour une partie des contributions sociales. Le gouvernement fédéral américain offre un crédit d'impôt non remboursable à l'égard des frais de garde, lequel est également pris en considération par l'étude. Les mécanismes de récupération des exemptions personnelles et des déductions fiscales des contribuables à hauts revenus américains, qui s'appliquent à compter de différents seuils de revenu dans certains États et au niveau fédéral américain, sont également considérés lorsqu'il y a lieu.

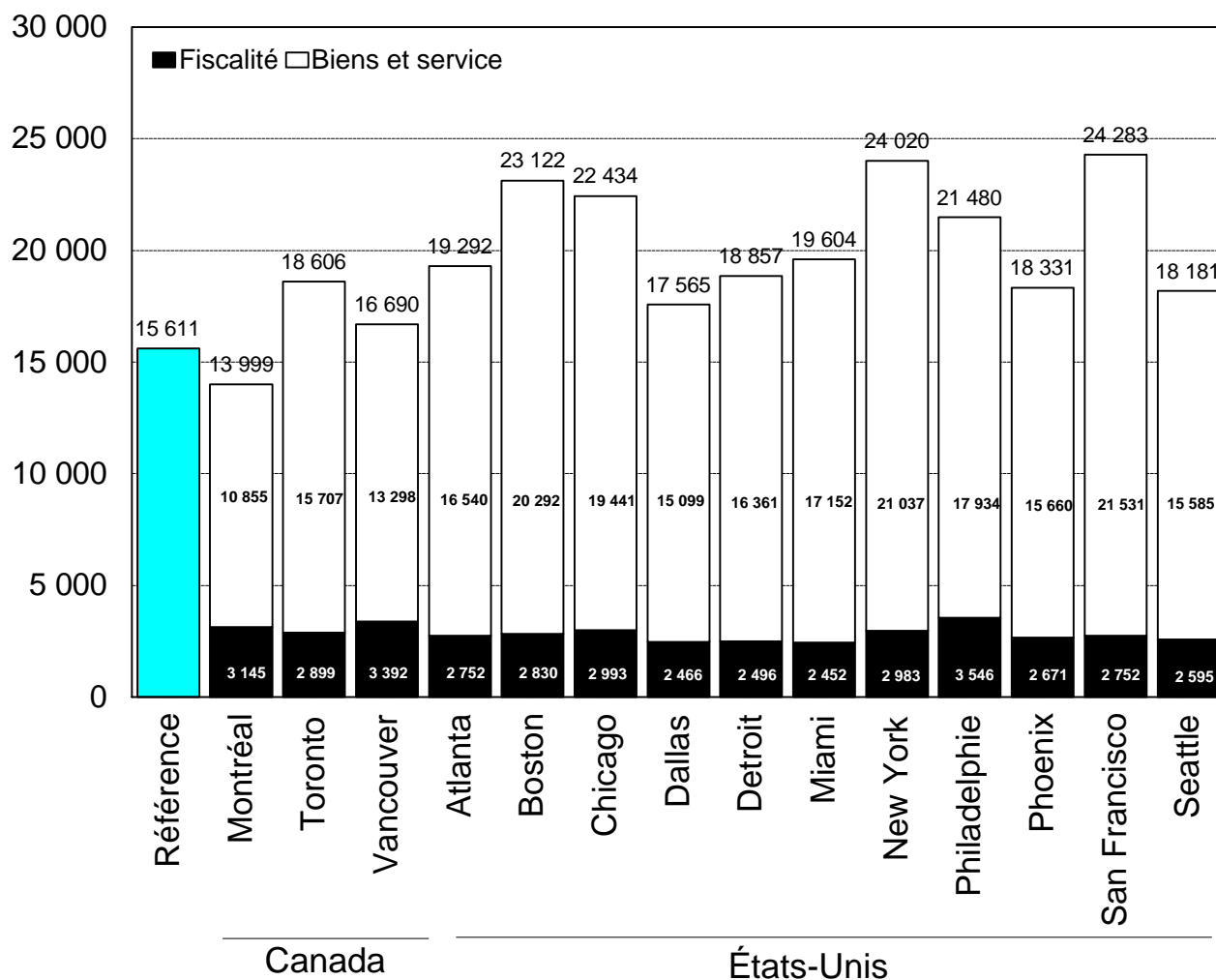
Enfin, les crédits d'impôt remboursables offerts par les différents niveaux d'administration sont pris en considération pour établir les impôts sur le revenu. Parmi ceux-ci, on retrouve le remboursement d'impôts fonciers, le crédit pour taxe de vente et les allocations d'aide aux familles du Québec, le crédit pour impôts fonciers et pour taxe de vente de l'Ontario, le programme «family bonus» de la Colombie-Britannique, le crédit d'impôt remboursable pour la taxe sur les produits et services, la prestation fiscale pour enfants du gouvernement du Canada et également le programme de supplémentation du revenu gagné «Earn Income Tax Credit» s'adressant aux ménages américains à faibles revenus. Les paramètres nécessaires à l'évaluation des dépenses fiscales ont été fournis par la firme Runzheimer Canada inc.

TAXES À LA CONSOMMATION ET IMPÔTS LOCAUX

Les taxes à la consommation, les impôts fonciers locaux, la tarification des services municipaux et les péages considérés dans l'étude ont été évalués par la firme Runzheimer Canada inc., sur la base des profils socio-économiques des ménages retenus aux fins de l'étude.

GRAPHIQUE A.1

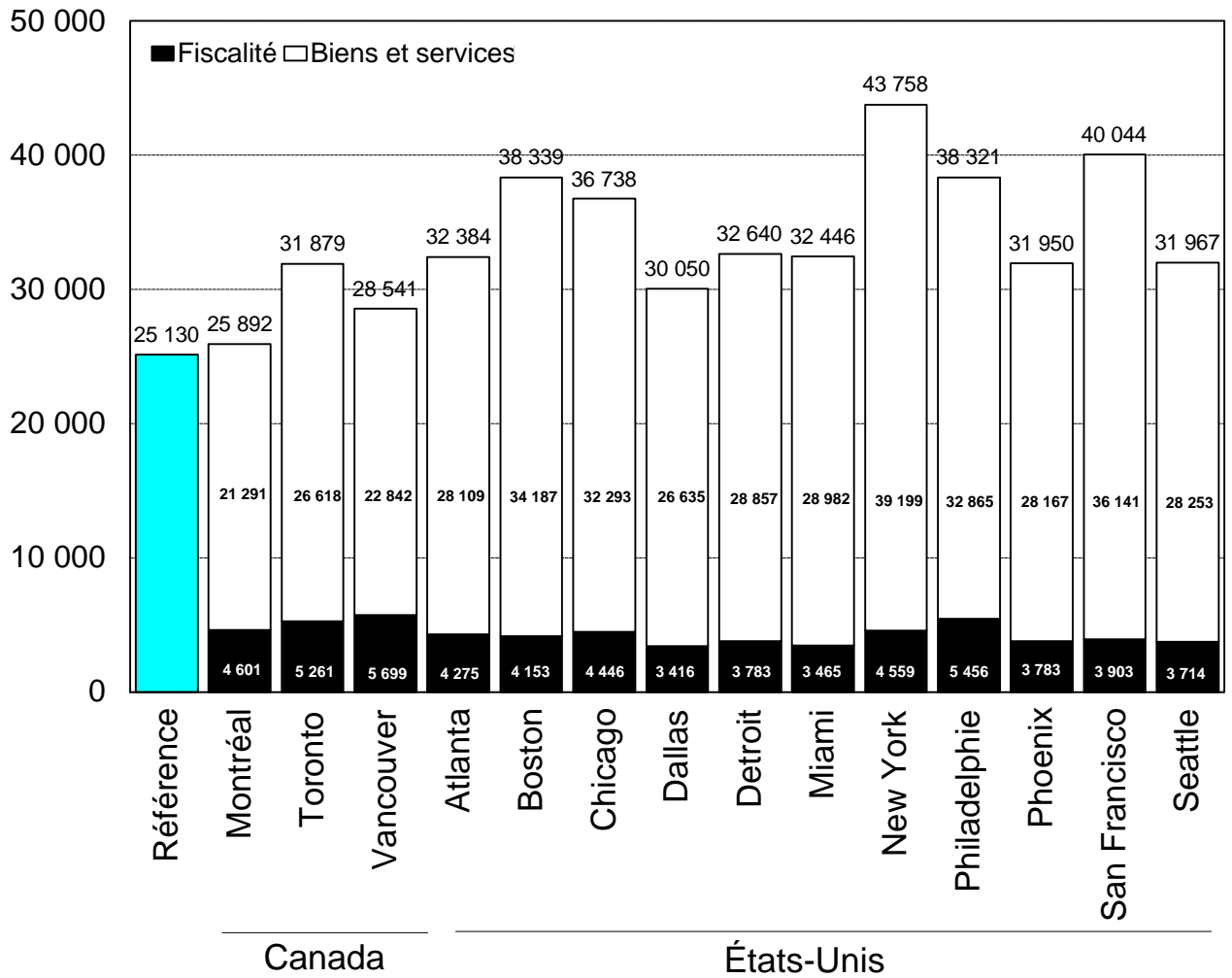
COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997
PERSONNE VIVANT SEULE AYANT UN REVENU DE 15 000 \$
LOCATAIRE
 (en dollars canadiens)



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

GRAPHIQUE A.2

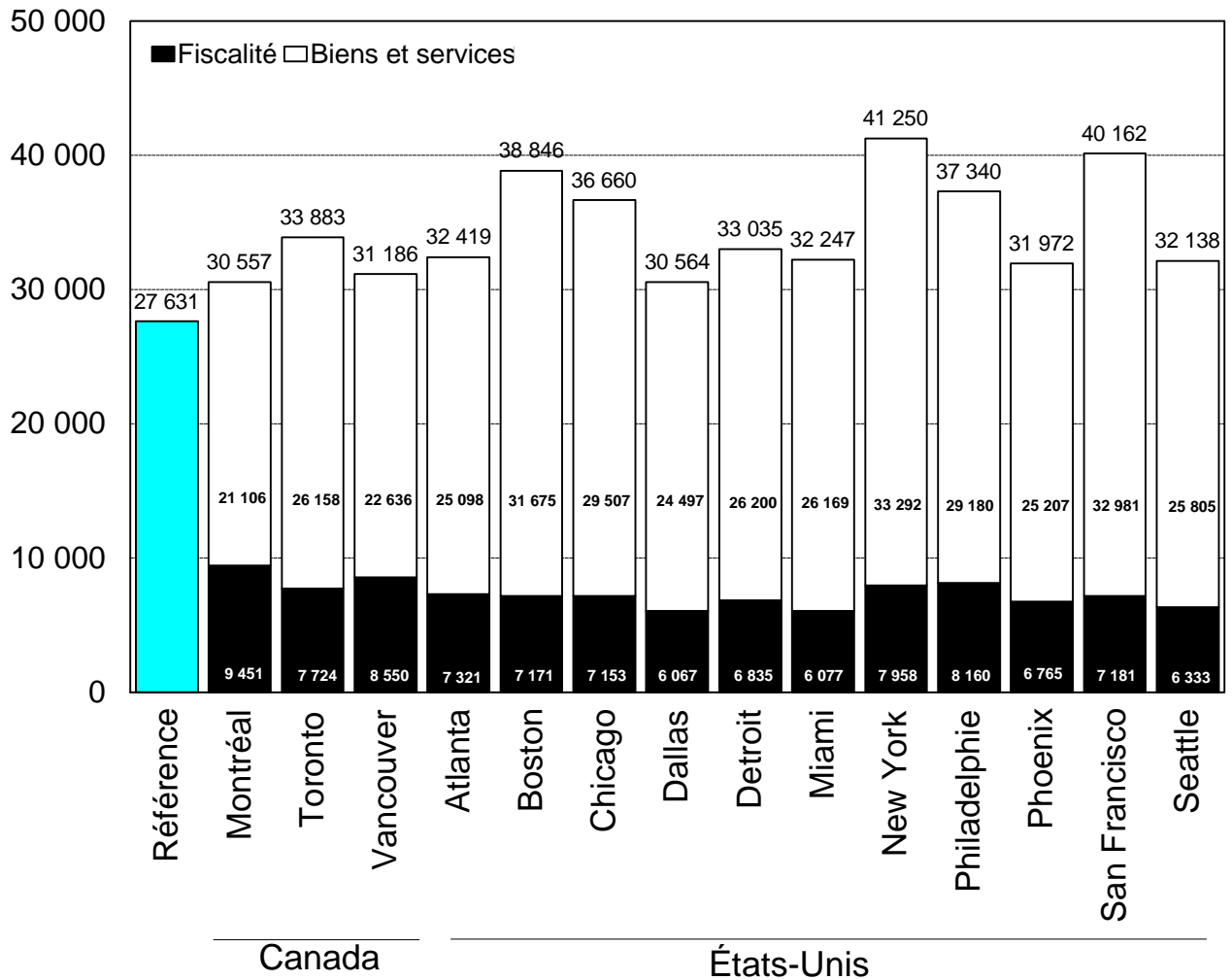
COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997
COUPLE AYANT UN ENFANT DE MOINS DE 6 ANS
ET UN REVENU DE 30 000 \$
LOCATAIRE
 (en dollars canadiens)



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

GRAPHIQUE A.3

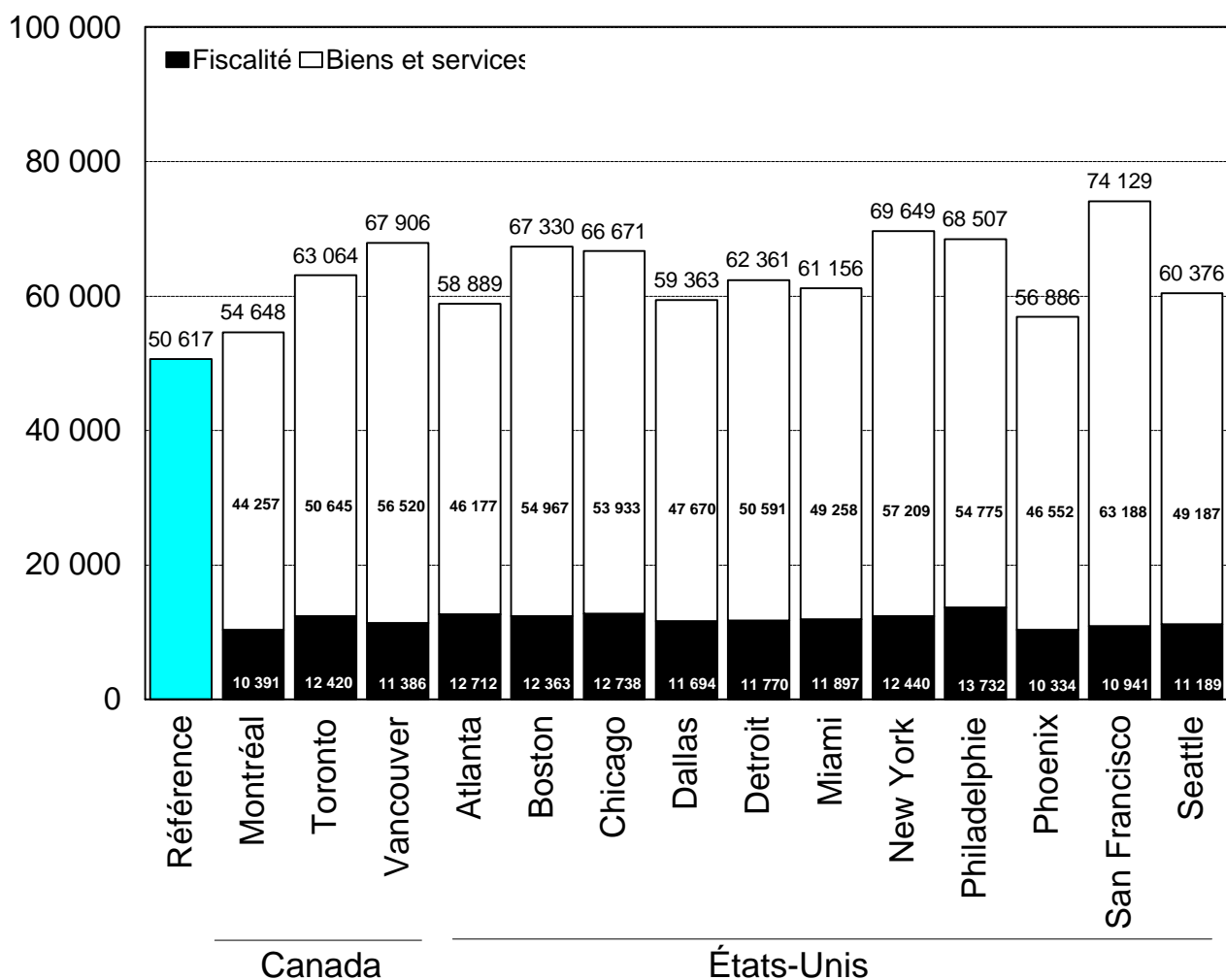
COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997
PERSONNE VIVANT SEULE AYANT UN REVENU DE 30 000 \$
LOCATAIRE
 (en dollars canadiens)



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

GRAPHIQUE A.4

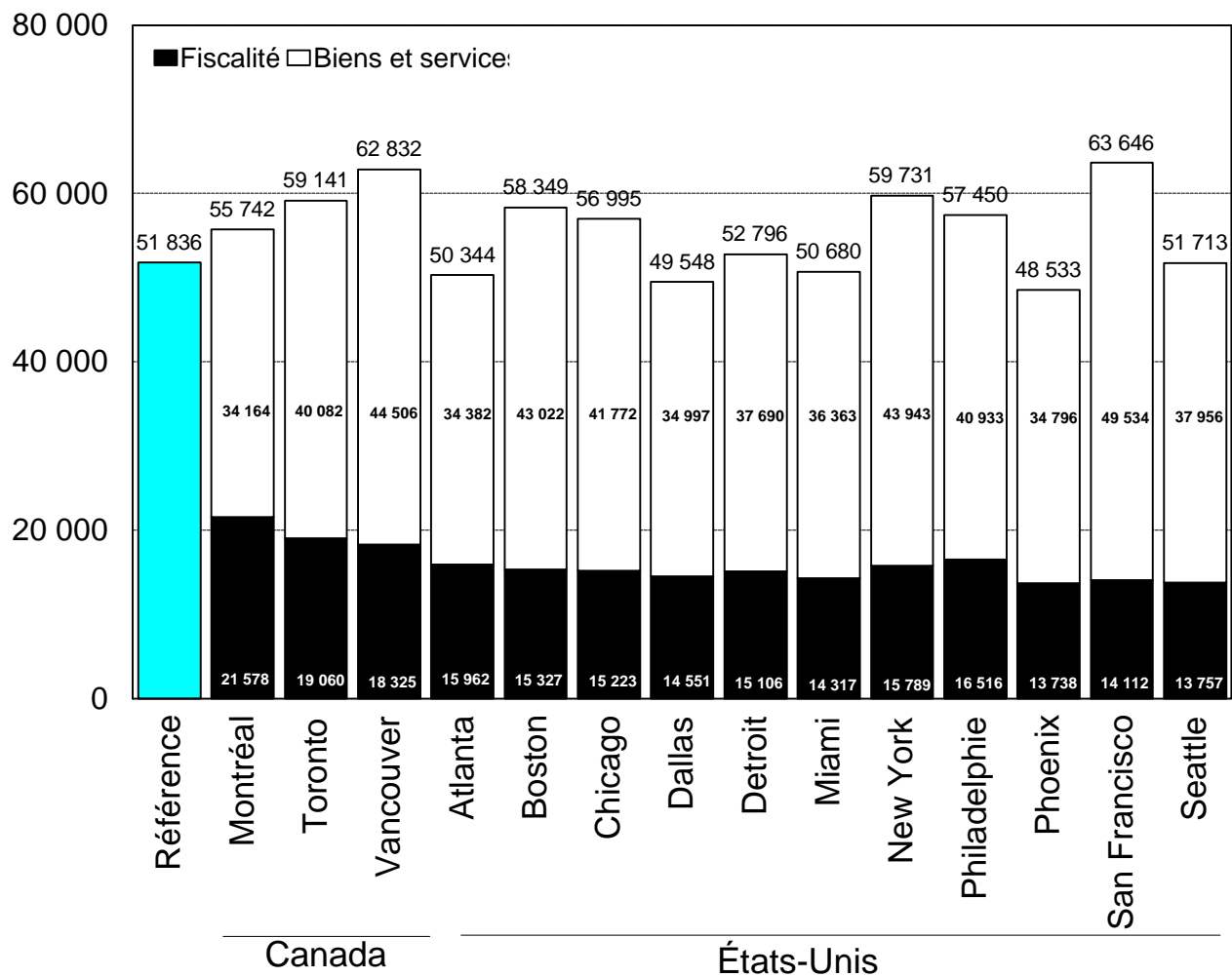
COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997
COUPLE AYANT DEUX ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS
ET DEUX REVENUS TOTALISANT 50 000 \$
PROPRIÉTAIRE
 (en dollars canadiens)



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

GRAPHIQUE A.5

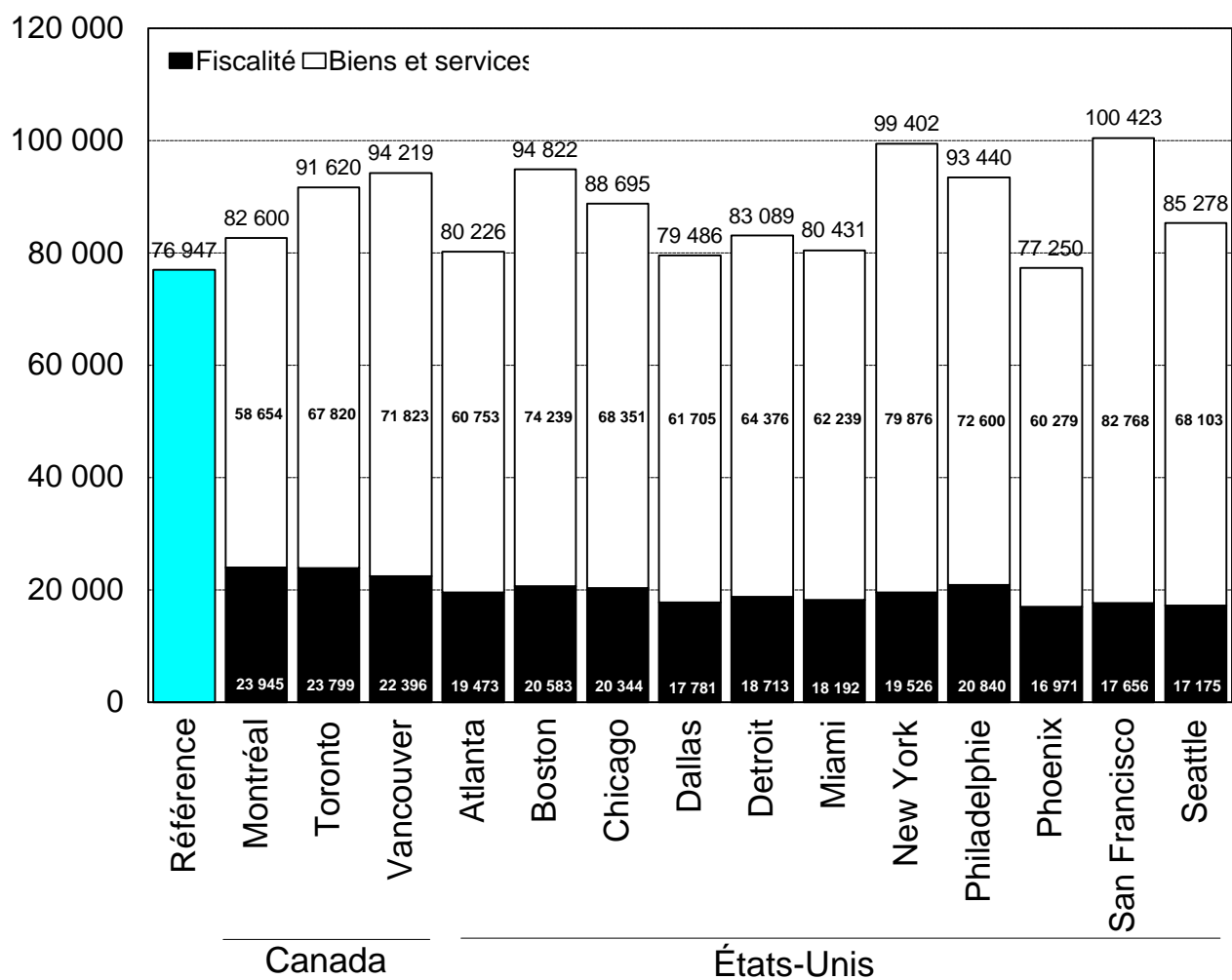
COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997
PERSONNE VIVANT SEULE AYANT UN REVENU DE 50 000 \$
PROPRIÉTAIRE
 (en dollars canadiens)



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

GRAPHIQUE A.6

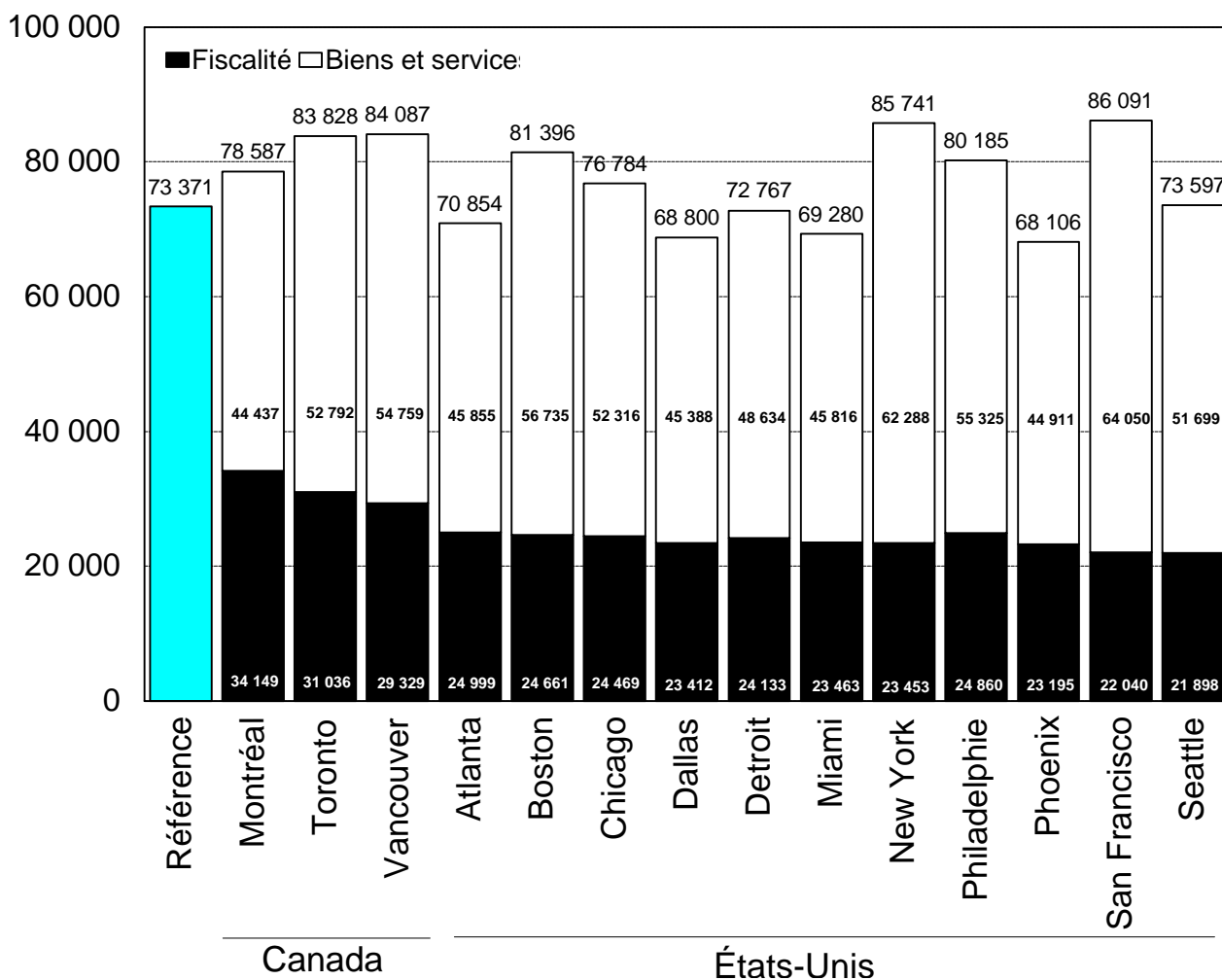
COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997
COUPLE AYANT DEUX ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS
ET DEUX REVENUS TOTALISANT 75 000 \$
PROPRIÉTAIRE
 (en dollars canadiens)



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

GRAPHIQUE A.7

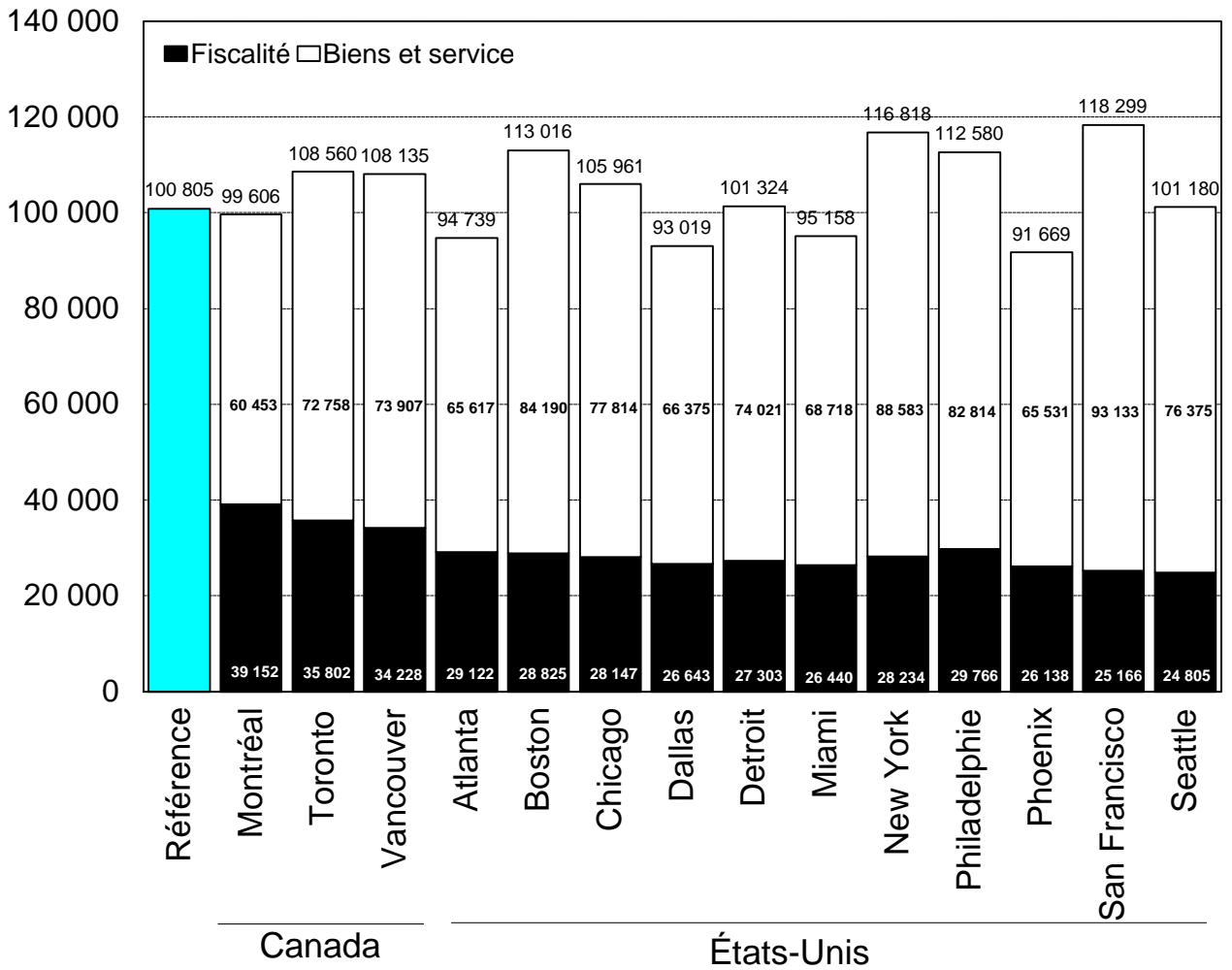
COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997
PERSONNE VIVANT SEULE AYANT UN REVENU DE 75 000 \$
PROPRIÉTAIRE
 (en dollars canadiens)



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

GRAPHIQUE A.8

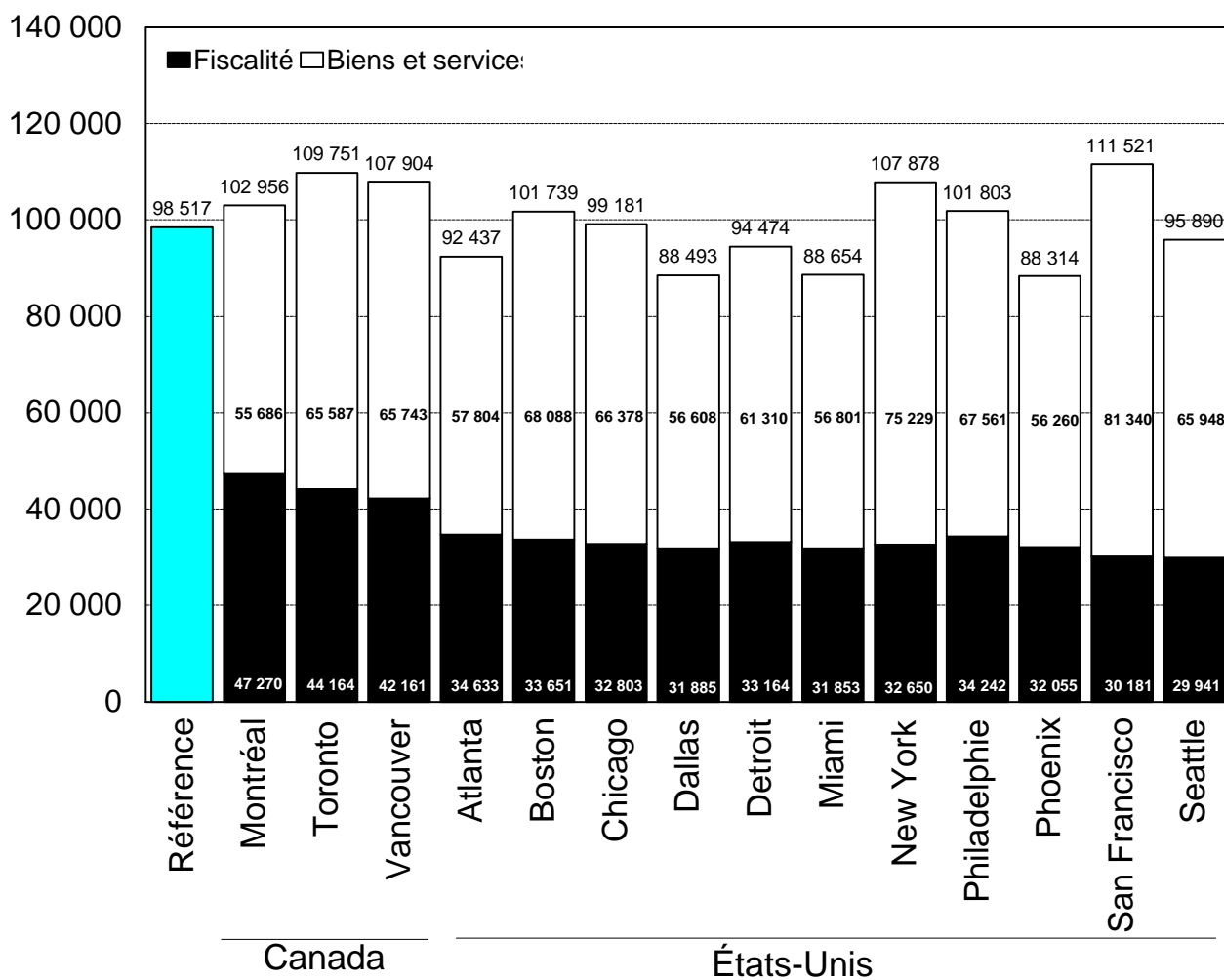
COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997
COUPLE AYANT DEUX ENFANTS DE 17 ET 18 ANS
ET DEUX REVENUS TOTALISANT 100 000 \$
PROPRIÉTAIRE
 (en dollars canadiens)



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

GRAPHIQUE A.9

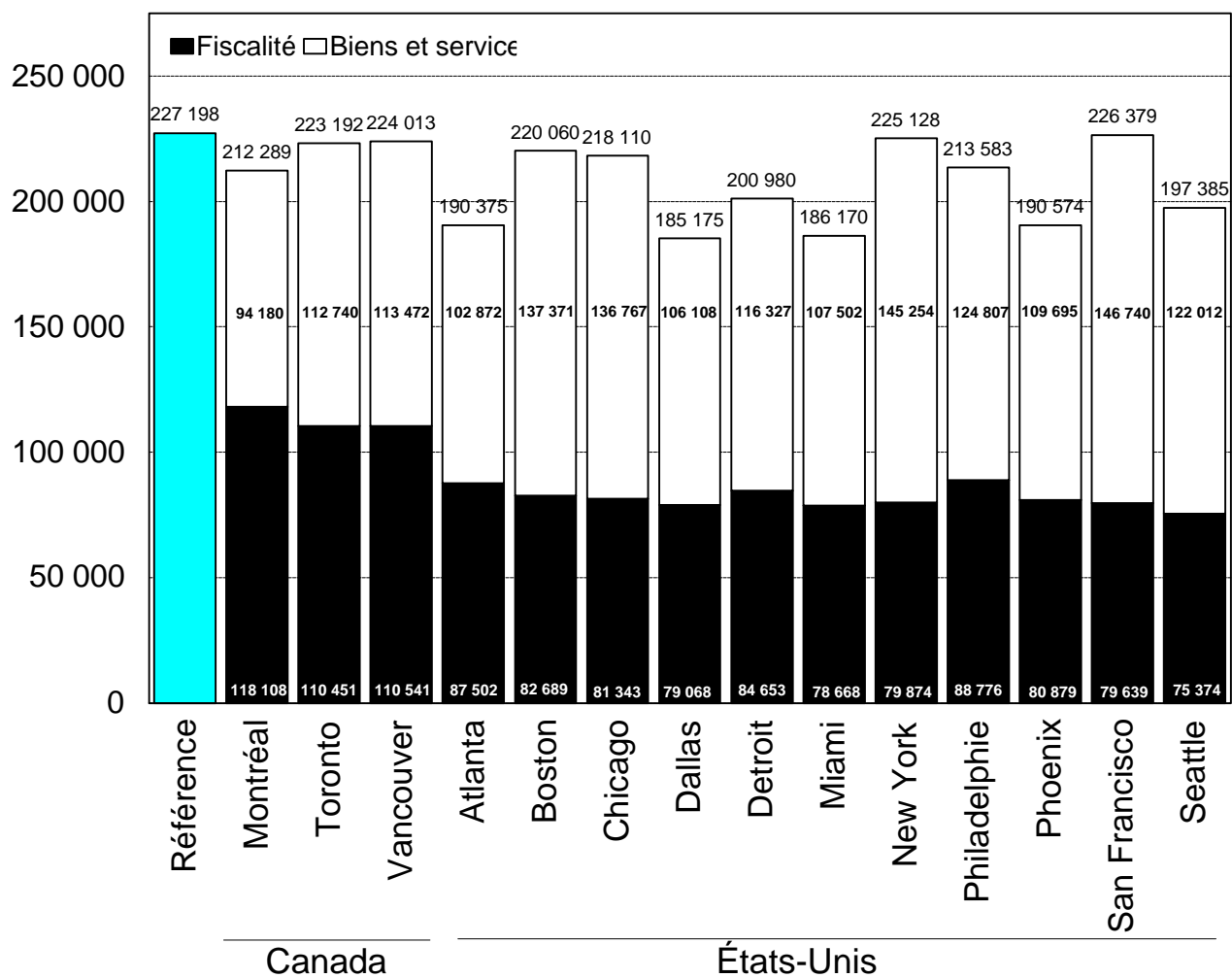
COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997
PERSONNE VIVANT SEULE AYANT UN REVENU DE 100 000 \$
PROPRIÉTAIRE
 (en dollars canadiens)



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

GRAPHIQUE A.10

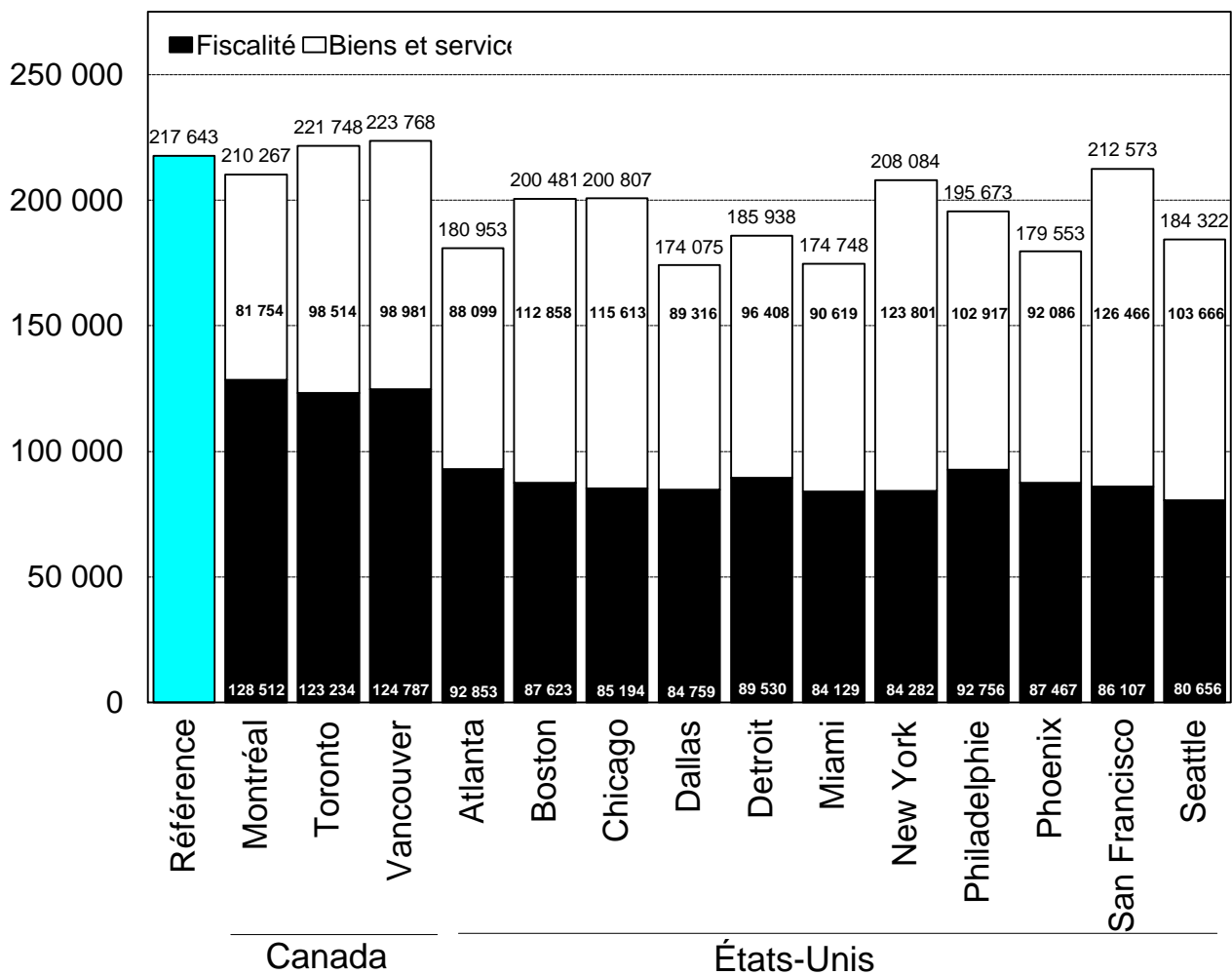
COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997
COUPLE AYANT DEUX ENFANTS DE 17 ET 18 ANS
ET DEUX REVENUS TOTALISANT 250 000 \$
PROPRIÉTAIRE
 (en dollars canadiens)



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.

GRAPHIQUE A.11

COÛT DE LA VIE TOTAL EN AOÛT 1997
PERSONNE VIVANT SEULE AYANT UN REVENU DE 250 000 \$
PROPRIÉTAIRE
 (en dollars canadiens)



Note: Le total peut ne pas correspondre à la somme des éléments, en raison de l'arrondissement des données.